

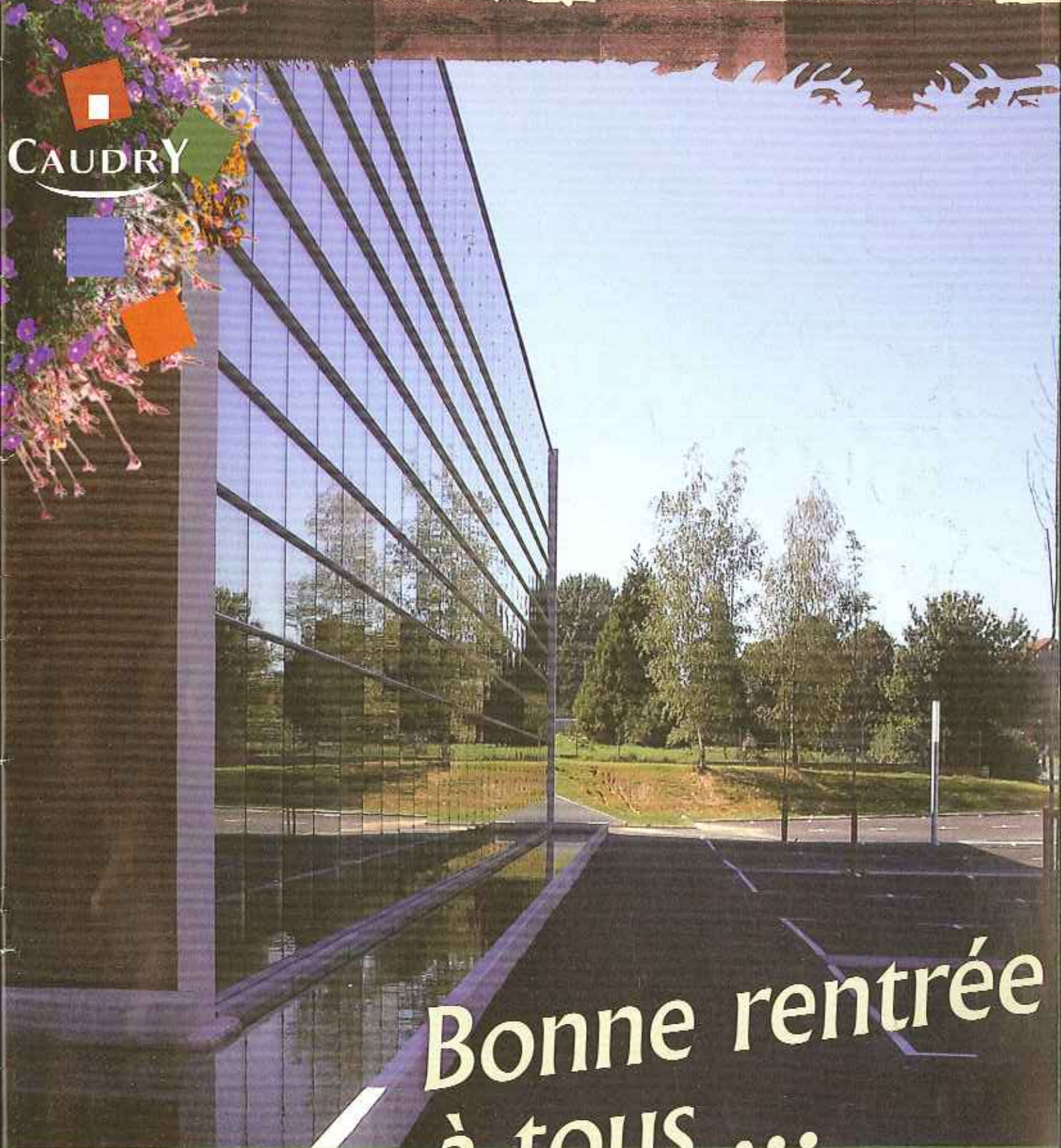
Jun - Juillet - Août N°37

Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales



CAUDRY



**Bonne rentrée
à tous ...**

Vie Locale..... pages 1-2
 Hommages..... page 3
 Travaux..... pages 4-5
 Vie Historique..... pages 6 à 8
 Point Jeunes..... page 9
 Vie Culturelle..... pages 10 à 12
 A Vos Plumes..... page 13
 Expression Libre..... pages 14-15
 Vie Sportive..... pages 16 à 18
 Pêle-Mêle..... page 19
 En Bref..... pages 20 à 22
 Pêle-Mêle..... pages 23 à 25
 Vie Associative..... page 26
 Vie des Seniors..... page 27
 Vie Locale..... pages 28 à 30
 Vie Scolaire..... page 31
 Commerces..... page 32
 Etat Civil..... page 33

*Chères Caudrésiennes,
 Chers Caudrésiens,*

L'été se termine, l'automne approche.

De nombreux travaux sont en cours (Place du Gal de Gaulle, Résidence logements dans le quartier du château, résidences derrière la crèche et rue Négrier). De nombreux projets sont prêts à démarrer (zone commerciale, caserne de sapeurs pompiers, caserne de gendarmerie, doublement du Foyer Paul Levayer, agrandissement de la Maison de Retraite, rénovation du collège Prévert...)

Les fleurs plantées par nos jardiniers sont épanouies et notre ville devrait confirmer sa 1^{ère} fleur. Je remercie à ce sujet les Caudrésiens qui nous ont accompagnés dans le fleurissement. Malheureusement nous avons toujours à déplorer les agissements de vandales qui n'ont pour seul but que de détruire ce que font les autres et qui arrachent et cassent ce que d'autres s'évertuent à planter ou semer.

Cette minorité s'en prend aussi bien aux particuliers (tags, jardinières détruites...) qu'aux réalisations municipales, allant jusqu'à jeter de la peinture sur ce qui vient d'être créé. Qu'est-ce ce qui peut motiver ces malfaisants ? Leurs actes coûtent très cher et pèsent sur les impôts locaux car il faut sans cesse refaire ce qui a été défilé.

Pour cela le Conseil Municipal m'a autorisé à installer une surveillance vidéo en des lieux bien délimités.

Bonne rentrée scolaire à nos jeunes qui sont de plus en plus nombreux et à leurs enseignants.

Cordialement

Guy BRICOUT

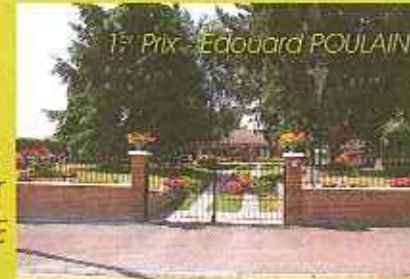
Maire de Caudry
 Conseiller Général du Nord

Concours des Maisons fleuries

1^{ère} Catégorie :

Maison avec jardin très visible de la rue

- 1 - Edouard POULAIN
- 2 - Marie-Christine DENIMAL
- 3 - Robert PILLAERT
- 4 - Bernadette CHAMPION
- 5 - Emilie COLLOMBIER
- 6 - Eglantine PIGOIS
- 7 - Mauricette VALLEZ
- 7 - Olga RUELLE
- 9 - Colette PILARD
- 10 - Nathalie CHATELAIN
- 10 - Maryse DRENCOURT
- 12 - Antoinette TAMBOISE
- 13 - Vincent PORET
- 13 - Marie-Flore DE KINDER
- 15 - Bernard LENEUTRE
- 16 - Thierry COLOMBIER
- 16 - Francis CAMPIN
- 18 - Eugène PORET



2^{ème} Catégorie :

Maison avec jardin

- 1 - Jean-Claude PLUCHARD
- 2 - André EGO
- 3 - Claudine PLUCHART
- 4 - Raymonde CLAISSE
- 5 - Zéphir BRICOUT
- 6 - Jacqueline BADOR
- 7 - Colette PERU
- 8 - Françoise SARCY
- 9 - Bernadette DENIMAL
- 9 - Patricia DELMAIRE
- 11 - Alain DRON
- 11 - Françoise LEJEUNE
- 11 - Marie-Ange MACHU
- 14 - Dominique DUBURQUE
- 14 - Bernard BAL
- 16 - Josiane GREFFE



3^{ème} Catégorie :

Fenêtres et Façades

- 1 - Annie MERESSE
- 2 - Bernard MOULIN
- 2 - Béatrice CANONNE
- 4 - Marie-Claire BENOIT
- 4 - Francis DE NEVE
- 6 - Patrick BRUAY
- 6 - Marie-Claire DELADOEUILLE
- 8 - Denise QUENESSON
- 9 - Chantal MASCART
- 10 - Marlène STRUYE
- 11 - Sonia LAISNE
- 12 - Marjorie PATOUT
- 13 - Muriel CARRE
- 14 - Fabien CATIFAIT



4^{ème} Catégorie :

Balcons et Terrasses

- 1 - Valérie DEFOSSÉ
- 2 - Denise DUMONT
- 3 - Georgette BRAMERIE
- 4 - Lydia CROATO
- 5 - Bernard SENEZ
- 5 - Christiane FONTAINE
- 7 - Maggy BALLOEUIL
- 8 - Dathy Irène LEFEBVRE
- 9 - Valentine COEZ

8^{ème} Catégorie :

Cours fleuries

- 1 - Jacques PARADIS
- 2 - France MERCIER
- 3 - Freddy DOMISE
- 4 - Corine BUCHEZ

La remise des prix
 aura lieu le 12/11 à 18h
 en salle des Cérémonies
 de l'hôtel de Ville.



CAUDRY

Un voyage à Berck



Le 8 juin dernier, c'est par un temps frais mais ensoleillé que les 4 bus affrétés par la Municipalité, ont emmené à Berck près de 200 participants, adultes et enfants, pour une journée en famille à la mer. Après un arrêt petit-déjeuner, jus de fruits, pain au chocolat, les participants sont rapidement allés sur la plage pour une séance de bronzage ou une première baignade. A 16h, tous étaient rassemblés près des bus où un goûter leur a été offert avant le départ pour Caudry. A leur retour, ils ont été accueillis par M. le Maire à qui ils ont fait part de leur satisfaction pour cette excellente journée. Devant l'engouement suscité, les associations caudrésiennes partenaires de ce voyage se disent prêtes à reconduire cette action l'an prochain.

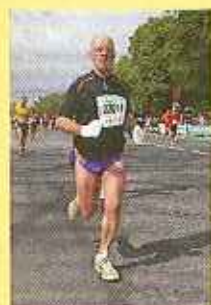
La commission municipale déléguée aux relations avec les associations caritatives, en partenariat avec : le CCAS, la Croix Rouge, le Secours Catholique, Caudry Coeur, Re-actifs, le Réseau d'échanges, la FNATH, la SADE, Conseils et Finances Familiales, les Restos du Coeur et Avenir Jeunes.

Nos soldats du feu au Marathon de Paris.

le 10 avril dernier, 8 pompiers de la caserne de Caudry ont participé au Marathon de Paris. Agés de 21 à 49 ans, nos marathoniens se sont lancés dans l'aventure. Après s'être entraînés deux à trois fois par semaine par tous les temps, nos vaillants soldats du feu ont gagné leur pari. Chacun a couru à son rythme et tous ont terminé cette épreuve mythique de 42 km, de l'avenue des Champs Elysées à l'avenue Foch, en passant par Bastille, Nation, Vincennes, les Tulleries... Toute l'équipe de la rédaction les félicite pour leur performance.



Nos marathoniens en plein effort



Didier Moignon
Jean-Paul Tabary

Sébastien Liévin
Adrien Braquart

Xavier Carrez

François Bazin

Anthony Delrue

Sébastien Target

Photos : Michel Maindru

Didier Moignon : 3h38,
Sébastien Liévin : 3h48,
Xavier Carrez : 3h50,
François Bazin : 4h18,
Anthony Delrue : 4h28,
Sébastien Target : 4h57,
Jean-Paul Tabary : 5h11
et Adrien Braquart : 5h29.



André FLAMENT

André FLAMENT était un être d'exception, qui aura durant toute son existence, œuvré au bien-être de ceux qui l'entouraient et pour faire connaître sa chère ville de Caudry.

La nouvelle de sa disparition le 21 Août dernier, a consterné tous ses proches qui ne s'attendaient pas à une issue aussi rapide.

Il a marqué Caudry de son empreinte dans de nombreux domaines : Au plan sportif, dès 1941 avec Jacques WARIN, il est membre du Comité Directeur du Star Club. Homme de consensus, il favorisera l'union des deux clubs Caudry et Viesly dans le Star Union.

Il franchit beaucoup d'échelons et accède rapidement à la présidence du District Escaut de football en 1976 et de la Ligue du Nord /Pas-de-Calais en 1978 dont il devint le président d'honneur. Il avait intégré la Fédération Française de Football dont il avait reçu la médaille d'or, et s'était investi en 1998 au sein du Comité d'organisation de la Coupe du Monde à Lens. Il distribuait d'ailleurs beaucoup d'invitations aux Caudrésiens.

Il était président de la Section Locale des Réfractaires et Maquisards et participait activement à toutes les manifestations patriotiques où il nous faisait profiter de ses grandes connaissances de l'histoire de Caudry, en nous expliquant en détail la libération de notre ville lors d'interventions au monument aux morts.

Il a organisé avec d'autres, dont beaucoup sont disparus aujourd'hui, les Fêtes de la dentelle, d'abord sur la place et ensuite dans l'entreprise Dumont. Beaucoup se souviennent du métier à dentelle qui avait été installé et qui fonctionnait, ainsi que toutes les grandes vedettes de l'époque qui sont venues à Caudry. Quel travail et quelles fêtes ! Il fallait un courage et une ténacité à toute épreuve pour mener cela à bien.

Il a créé avec ses compères Aimé Gabet et Robert Préux "La Caudrylène" que tous les Caudrésiens ont entendu depuis et que le carillon de la Basilique égrène. Cette chanson rythmée dénote un amour profond de Caudry.

André FLAMENT s'est vraiment réalisé dans l'association Caudry d'Hier et d'Aujourd'hui, avec la reconstitution de la rue Salengro et les diverses expositions dans l'Espace de Vie Historique.



Ecrivain à ses heures, il a également rédigé bénévolement avec Patrick RAGUET "Caudry d'hier et d'aujourd'hui". Tout récemment il avait pour projet la réalisation d'un livre à partir de cartes postales.

Figure populaire estimée et respectée, André Flament appartient d'ores et déjà à la lignée de ceux dont on n'oubliera jamais le nom, tant ils ont marqué de leur passage, l'histoire d'une ville et d'un pays.

Ainsi plus que jamais, le célèbre vers de Lamartine prend tout son sens : "Un seul être vous manque et tout est dépeuplé".

Hommages...

Albert Tesson

Décédé le 12 juin dernier à l'âge de 82 ans, Albert TESSON laisse un grand vide dans notre commune.

Lui et son épouse s'étaient installés à Caudry dans les années 1950, où ils avaient ouvert un commerce de fleurs dans la rue Gambetta.

Mémoire vivante de la Seconde Guerre mondiale, il était le président des Combattants Volontaires de la Résistance. Toujours présent lors des manifestations patriotiques, il intervenait également dans les établissements scolaires racontant ainsi son vécu d'ancien déporté dans les camps de concentration.

Titulaire de nombreuses distinctions militaires, il était un homme droit, sincère et juste. Il manquera à tous.



M. Albert TESSON lors de la Journée des Déportés.

René BAZAIN



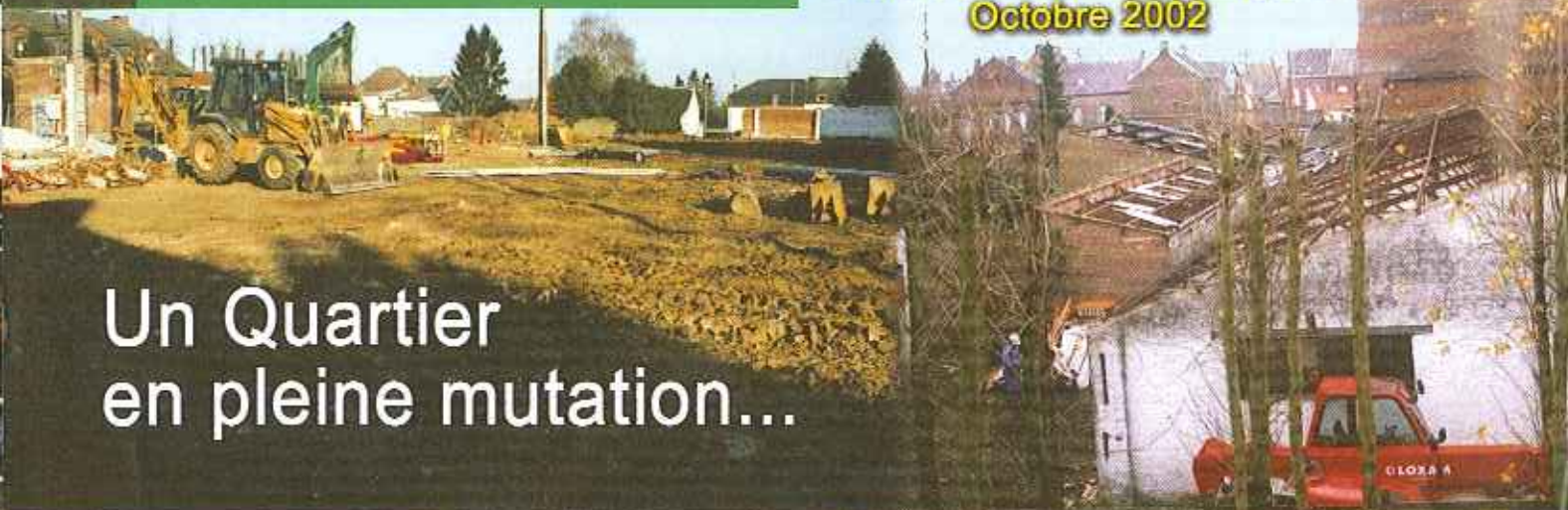
Figure locale bien connue de tous et reconnue pour ses qualités artistiques, René BAZAIN s'est éteint le 7 juillet à l'âge de 84 ans. Titulaire des Palmes Académiques, animateur et acteur du Cercle Gérard Philippe, il joua de nombreuses pièces avec Jean Defruit, son acolyte, lors des matinées récréatives du Noël des Anciens. Poète patoisant à ses heures, René BAZAIN a écrit plusieurs pièces et quelques-unes de ses chroniques patoisantes ont été publiées dans la presse locale et dans "Dialogue".

Pilier du monde artistique de notre commune il restera à jamais dans nos mémoires, et comme il le disait si bien : "In a ben raison d'dire qu'c'est toudis les bons qui s'in vont les prinmiers".

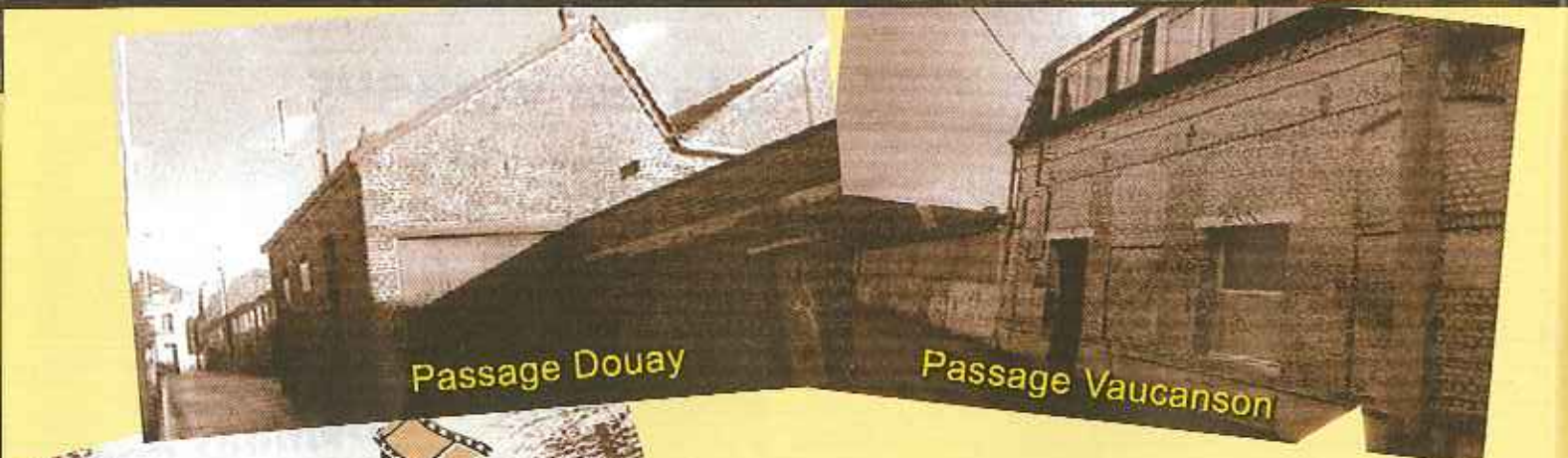
Travaux

Démolition
Friche Industrielle "Denoyelle"
Octobre 2002

Un Quartier
en pleine mutation...



ZI - Construction d'un bâtiment
entreprise Jean BRACQ



Passage Douay

Passage Vaucanson



Impasse Lebez

La requalification de la friche Denoyelle, entreprise en octobre 2002, a été subventionnée par les Fonds Européens (FEDER Objectif 2) à hauteur de 123 675,01 €. Cette opération d'aménagement urbain a permis notamment la construction de la Crèche Halte Garderie "La Maison Enchantée" qui était quelque peu à l'étroit dans les locaux de la rue Faidherbe. Désormais les bambins peuvent évoluer dans des locaux de 700 m² fort bien équipés.



Démolition Salle Don Bosco



Prolongement de la Ruelle Ribeaucourt

D'autres travaux ont été opérés dans ce quartier permettant de prolonger la ruelle Ribeaucourt jusqu'à la rue de la Paix. 12 garages ont ainsi pu être construits et 42 logements locatifs sont en train de voir le jour.



Rue Négrier - Construction
de logements locatifs

Rue de Cambrai - Construction
d'une résidence Services
pour personnes âgées



La Crèche - Halte Garderie

Construction de logements locatifs

4



Salle Pierre de Coubertin

Toilettes Publiques
rue E. Bricout

5

Une curieuse épitaphe 2^{me} partie

Charles Cordier, Seigneur de Caudry, Potelle, Bomonville, et autres lieux, administre ses domaines à l'instar de ses pairs de la nouvelle noblesse.

Autres temps, autres mœurs. Alors que la vieille noblesse d'épée s'était montrée négligente sur l'administration de ses biens et que le clergé, grand propriétaire en Cambrésis, terre d'Abbayes, gérait ses domaines avec une âpreté que paraîtrait justifier le service de ses œuvres de charité, les nouveaux propriétaires, hommes d'affaires, hommes de loi fraîchement anoblis mettaient opiniâtreté et génie à accroître leur fortune. Charles CORDIER arrondit son domaine foncier et entend faire rigoureusement respecter ses droits seigneuriaux. Et ces droits ne sont pas seulement honorifiques. Payables en nature et bénéficiant par le fait de la montée du prix des produits de la terre, ils s'élèvent à 10 voire 12 % des récoltes. On conçoit ainsi l'acharnement à exhumer des chartes, les droits tombés en désuétude au fil des siècles. Ringeval qui consulta minutieusement les documents de cette époque ne mentionne aucun fait susceptible de nous éclairer sur les relations du Seigneur Cordier avec ses sujets.

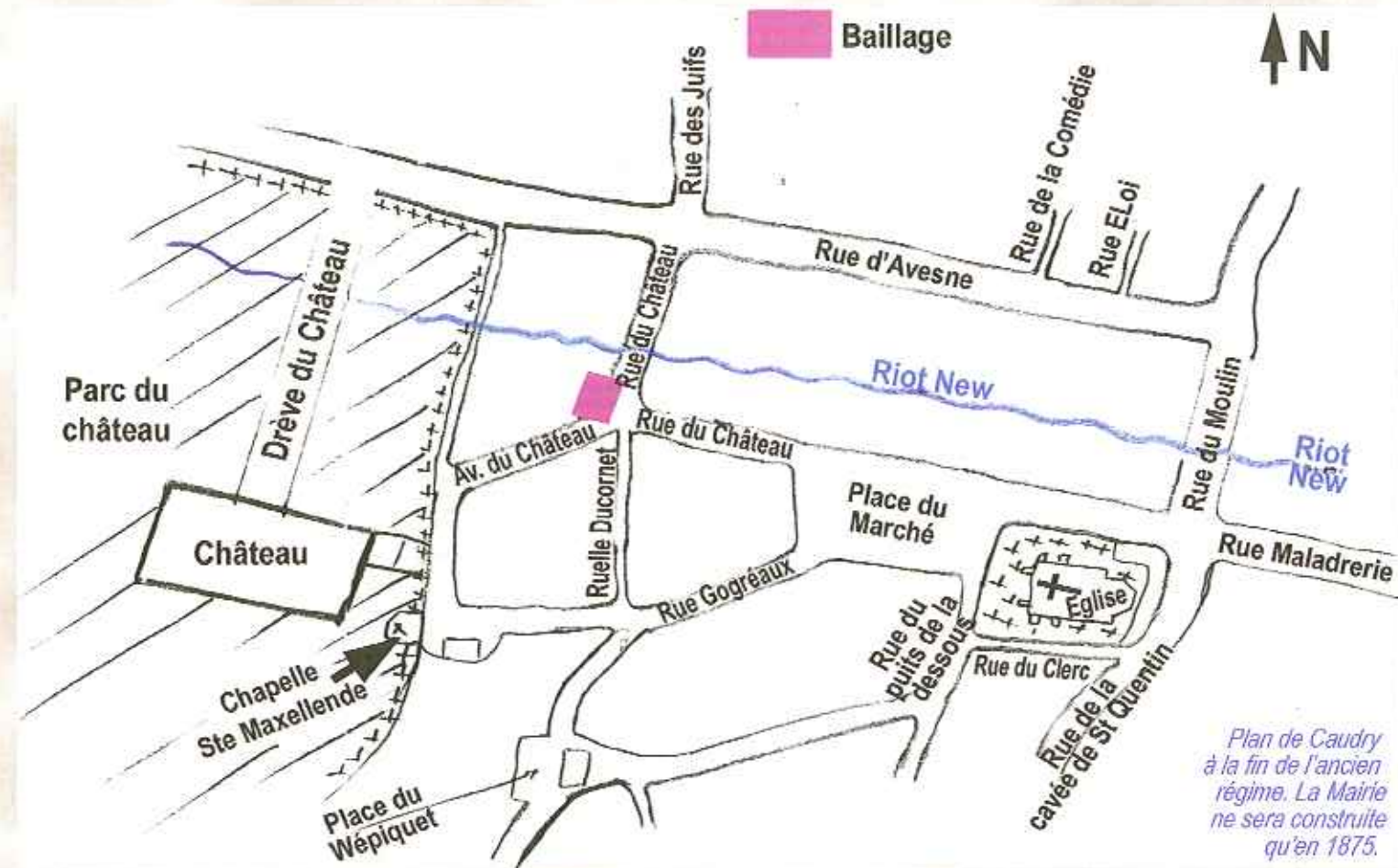
Toutefois l'exemple de ce procès intenté à l'Archevêque montre bien le souci, commun aux anoblis, d'accroître leurs revenus. Dans d'autres villages ce souci devenait rapacité quand ils s'en prenaient aux biens communaux.

C'est ici l'occasion d'évoquer l'origine du nom de la plus modeste rue de Caudry : la rue Baboeuf.

En ce temps là, les habitants de Caudry avaient la jouissance indivise d'un bosquet, de pâtures et de terres à jardin. En outre, après la récolte, ils bénéficiaient du « Droit de vaine pâture » c'est-à-dire de glaner et de laisser paître sur les terres de la paroisse. Cette coutume permettait aux plus démunis d'élever quelques animaux de basse-cour, un cochon, un mouton, une chèvre. L'exercice de ce droit allait à l'encontre des recommandations des agronomes qui préconisaient la culture intensive, le partage des communaux et la clôture des propriétés. La question qui agita alors les possédants était de savoir qui aurait quoi et surtout quelle serait la part du seigneur ? Dans ce siècle qui s'écoule, de la conquête du Cambrésis à la Révolution, la moitié des biens communaux sera ainsi rognée au seul profit des privilégiés qui depuis des lustres ne paient plus à l'Etat l'impôt du sang.

En ce temps là donc, François Noël BABOEUF originaire de St Quentin était employé par un de ces professionnels de l'exhumation des vieilles chartes et de leur interprétation dans le seul but de déposséder les paroisses de leurs biens communaux. François-Noël Babeuf, qui se fera appeler plus tard Gracchus, avait été quotidiennement le témoin, dans la région de Roye, des ravages de cette cupidité jamais satisfaite. La Révolution venue il s'en souviendra. Par ses écrits et ses proclamations il tentera de susciter un sursaut révolutionnaire après Thermidor quand la révolution agraire semble se figer au profit des grands acquéreurs des biens nationaux. La « Conspiration des Egaux » fera long feu. Il sera guillotiné après avoir tenté de se poignarder.

Comme ses pairs de la noblesse de robe, CORDIER réside la majeure partie de l'année dans son hôtel de Douai. L'été, et jusqu'après la chasse, il séjourne au château de Caudry.



Plan de Caudry à la fin de l'ancien régime. La Mairie ne sera construite qu'en 1875.

Sur l'étendue de son domaine de justice, il dit le droit au nom du Roi dans la maison du baillage, dépendance du château. Édifié en 1740 sur le domaine du château, à l'emplacement des intersections des rues Marliot, Jacquard et Sambat. Il servira pendant le mandat de Prioux de lieu de réunion du Conseil Municipal et sera rasé en 1913. C'est là que nos aïeux exposaient leurs différends et qu'en 1772 se réglèrent les ultimes expropriations nécessitées par le percement de la route royale Cambrai-Le Cateau commencé en 1740, à peine achevé en 1786. C'est là que furent ordonnées les plantations d'arbres sur les talus de la chaussée que de très anciennes cartes postales nous montrent encore...

De son mariage avec Anne PATOU de BRIFFOEUIL, CORDIER a 6 enfants dont Jean-Baptiste, seigneur du Coutant, Charles, seigneur de Pottelles et Alexandre, seigneur de Borneville, qui naît à Caudry en 1771.

Comme tous ses collègues des Parlements, CORDIER avait réclamé la réunion des Etats-Généraux. « Le but que poursuivaient ces Conseillers n'était-il pas le dépeçage de l'autorité royale au profit des privilégiés ? ». Le trésor est au bord de la faillite quand Louis XVI convoque les Etats Généraux. En avril 1789, dans la collégiale St Sépulcre, aujourd'hui cathédrale, un office solennel réunit toute la noblesse du Cambrésis qui doit procéder à l'élection de son représentant. CORDIER est nommé secrétaire de l'Assemblée, le Marquis d'Estournel désigné pour siéger à Versailles le 5 mai suivant.

La Révolution est en route. Le Tiers-Etat, auquel se sont joints quelques membres de la noblesse et du clergé, se proclame Assemblée Constituante. Sourdement les Parlements se proposent de rendre nulle toute tentative de progrès en poursuivant leurs vieilles pratiques. L'Assemblée Constituante ne peut le tolérer et, le 3 novembre 1789, prononce leur mise en vacance indéfinie.

Jules MICHELET dans son histoire de la Révolution Française résume ainsi les raisons de leur mise en congé :

« Les magistrats avaient suffisamment prouvé ce que la Révolution pouvait attendre d'eux. Ils prenaient sur eux de choisir entre les lois et continuaient à juger dans les formes anciennes et avec des procédures barbares. Certains même refusaient ouvertement d'enregistrer aucun décret de l'assemblée. Le peuple frémissait autour de ces tribunaux rebelles.

Ils avaient une force considérable de résistance, et légale, et séditieuse :

- leur juridiction souveraine, absolue, héréditaire, et qui n'oubliait jamais, était redoutée de tous.
- leur refus d'enregistrement qui leur donnait une sorte de veto.
- leur usurpation administrative, en particulier, la surveillance des subsistances, leur fournissait mille occasions de faire planer sur le pouvoir l'accusation terrible « d'affamer le peuple ».
- leur pouvoir sur une partie de la police les chargeait de réprimer les troubles dont ils étaient responsables.

La justice, chose sainte entre toute, en devenant héréditaire, passait de main en main comme un effet de commerce.

Hérédité, vénalité, privilège, exception, voilà les noms de la justice ! Et comment donc s'appellerait l'injustice ? »

Les émeutes de la Grande Peur atteignent Douai et Caudry constitue momentanément un séjour plus sûr. Charles CORDIER est au château quand, le 26 février 1790, l'Assemblée Constituante (automne 1789/ automne 1791) procède au découpage du territoire national en 83 départements.

Caudry fait partie du canton d'Estournel, du district de Cambrai, du département du Nord, chef lieu Douai.



Palais de Justice de Douai :
la salle du Parlement de Flandre où siégea Charles Cordier. Refuge de l'Abbaye de Marchiennes devenu Parlement en 1714.
"Patrimoine des Communes"
Ed. Flohic



Imp. Ch. Strain - Caudry
- Collection Jean-Paul TABARY -

Baillage - Edifié en 1740 sur le domaine du Château, à l'emplacement actuel des intersections des rues Marliot, Jacquard et Sambat. Pendant le mandat de Prioux de 1841 à 1858 le Conseil Municipal y tiendra ses réunions. Il sera rasé en 1913.

La paroisse devient commune, réalisant l'unité juridique du domaine seigneurial, des domaines ecclésiastiques et petites propriétés privées.

Ainsi les 1 074 hectares amassés autour du château et de l'église constituent depuis cette date le Caudry que nous avons connu jusqu'à ce qu'en 1964 Audencourt associe sa destinée à la nôtre. L'état-civil est désormais tenu par le secrétaire de la mairie et la première page du registre des délibérations du Conseil Municipal est consacrée à la relation de la démarche que J.F. RENAUX, notre premier Maire, entreprend au presbytère pour y prendre possession des registres paroissiaux (Le presbytère était situé en face de l'ancienne église, à l'emplacement du monument aux morts).

Charles CORDIER n'exerce plus aucune fonction de justice. Il se consacre à la gestion et l'accroissement de ses domaines en cette période troublée où les fortunes se font et se défont.

Les convois de grains sont arrêtés, pillés. Est suspect à ce moment là, celui qui professe trop de sympathie révolutionnaire.

Ultime manifestation officielle de Cordier, il obtient de l'archevêque de Cambrai, le retour à Caudry de la Châsse Ste Maxellende.

Après la fuite à Varennes en septembre 1791 la notion de suspect va s'inverser.

En aspirant à quitter la France, Louis XVI abandonne son peuple. Désormais le parti du Roi pousse à la guerre escomptant de la défaite le rétablissement de l'Ancien Régime. Le parti de la Révolution fait de même, espérant que la victoire établira définitivement le nouveau pouvoir. La guerre est déclarée en avril 1792 et Caudry n'est pas si éloigné de la frontière.

La fièvre s'empare de tout les pays du Hainaut et du Cambrésis. A Cambrai, le procureur du Roi est exécuté aux premiers jours de septembre.

Tout noble est soupçonné d'espionnage. Dans l'église de Caudry les armoiries sont martelées, le banc seigneurial brisé. Symbole de préséance, il était disposé dans le chœur, comme un piédestal entre l'officiant et les fidèles. Des menaces de mort sont proférées contre la famille CORDIER. A-t-on chanté la carmagnole dans l'avenue du château ? « ah ça ira, ça ira, les aristocrates à la lanterne, les aristocrates on les pendra ! ».

En 1964, le Général D'ESCLAIBES descendant de CORDIER écrivait « sa qualité de conseiller au Parlement de Flandre et de secrétaire de la noblesse du Cambrésis en fait la cible toute désignée de la haine populaire ».

Une nuit, CORDIER fait atteler sa berline à six chevaux et rejoint son fils aîné au château de Coutant dont la situation très à l'écart du village de St Hilaire-sur-Helpe, laisse espérer un asile plus sûr.

A Valmy, DUMOURIEZ arrête l'invasion. La République est proclamée le lendemain 21 Septembre. Le siège de Lille est levé. La victoire de Jemmapes semble éloigner le péril de l'invasion.

L'exécution du Roi le 21 janvier 1793 provoque contre la France une formidable coalition de la plupart des États européens. Les armées révolutionnaires vaincues refluent vers la frontière.

Au camp de Maulde, près de Valenciennes, DUMOURIEZ, Général en Chef de l'Armée du Nord, passe à l'ennemi. Valenciennes tombe le 31 juillet. Les Autrichiens sont accueillis avec joie par une partie de la population, il en est de même au Cateau.

Caudry est occupée dès les premiers jours du mois d'août, Cambrai résiste victorieusement à deux semaines de siège.

Charles CORDIER est réfugié au château de Coutant, au milieu de « l'immense domaine » de son fils « très estimé de ses concitoyens dont il avait été l'administrateur ». Les événements se précipitent,

la Révolution sombre dans la tourmente de la Terreur. CORDIER et les siens sont bientôt considérés comme suspects. Un arrêté de l'administration du district d'Avesnes ordonne en Août 1793 son « déportement à 20 lieues des frontières à cause de la proximité de l'ennemi ».

Il est assigné à résidence dans la commune de Cormicy, district de Reims, département de l'Aisne. « En hâte, il rassemble quelques vêtements et avec sa femme et ses enfants en deux attelages et sous bonne escorte, il gagne son lieu d'asile ».

Dépouillé par la loi de ses titres de noblesse, il est autorisé, au lendemain de la victoire de Fleurus (26 juin 1794) et conséquemment de la chute de Robespierre (27 juillet), à rentrer en possession de ses biens. Il regagne aussitôt Coutant, muni d'un laissez-passer délivré par le Maire de Cormicy. A son retour il prête le serment qu'exige la loi « Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort. République Française :

je jure d'être fidèle à la Nation et à la Loi, de maintenir la liberté et l'égalité ou mourir en les défendant ».

La Révolution s'achève à la mort de Robespierre. Agé de 70 ans, dépouillé de ses titres et de sa charge de Conseiller au Parlement mais assuré de sa fortune foncière, CORDIER peut regagner son hôtel de Douai où il s'éteint le 1er fructidor an XI (18 Août 1803). Sa veuve se retire alors au Coutant où elle meurt le 19 décembre 1808. Elle est enterrée au cimetière de St Hilaire-sur-Helpe.

On pourrait croire définitivement tournée la page de l'histoire commune de Caudry et de cette famille quand, en septembre 1792, Jean François RENAUX, Maire de Caudry, se met en quête d'un meunier « pour faire tourner le moulin d'En Haut et ceux de Tabeaumez et du Coquelet délaissés par les émigrés CORDIER » ou encore, en ventose an VII, lorsque les agents de la commune se rendent à la grange et à la maison dudit CORDIER « pour y faire la visite et y trouver les marches du grand escalier emportées ainsi que les charpentes de la grange, les contre-vents et les croisés des fenêtres ».

Et pourtant... En 1952, le cimetière de St Hilaire est désaffecté. Une fosse commune est ouverte pour recueillir les ossements, les pierres tombales à l'abandon sont utilisées à empierrer les chemins de la commune.

La piété filiale de PROYART de BAILLESCOURT, descendant de CORDIER par les PRIoux, lui impose de ramener les ossements de son aïeule Marie Anne Florence PATOU de BRIFFOEUIL Veuve CORDIER, dans le caveau de la famille PRIoux, le 19 Décembre 1952. Sur la pierre tombale est gravée cette épitaphe qui nous avait interpellés.

Une anecdote :

La berline à six chevaux, qui une nuit de 1792 emporta CORDIER vers son destin, était entreposée dans une remise du château de Coutant. Un artiste photographe des années 1900 la fixa pour la postérité. Reproduite en carte postale, le cliché figurait encore, après la Grande Guerre, dans les vitrines des boutiques de souvenirs d'Avesnes-sur-Helpe.

Docteur Claude DOYER,
Caudry, le 11 Janvier 2005.

Pierre de Consécration
d'une maison d'habitation
au 36 rue gambetta
"du domaine de
Philomène Chicorée".
Cette pierre de réemploi
est contemporaine
des événements évoqués ici.



8

Point Jeunes

Braderie du Relais Assistantes Maternelles

Dimanche 9 Octobre 2005 de 9h à 13h
Marché Couvert

Achats - ventes de matériel de puériculture, de jouets et livres, de layette et vêtements enfants

RÉSERVATION AU 03.27.76.21.50 DÈS SEPTEMBRE - 3 EUROS LE STAND



Comment préparer Halloween ou faire de la bonne soupe

tout en aidant le R.A.M. à financer ses activités ?

Tout simplement en achetant dès septembre les citrouilles vendues au R.A.M. (à réserver car elles sont encore au jardin). Des idées d'activités à réaliser avec les enfants ainsi que des recettes de cuisine vous seront proposées. Votre enfant pourra participer au concours de "la citrouille la plus originale".

A vous de jouer !!!

Permanences sur rendez-vous
Mardi, Jeudi et Vendredi

Le RELAIS
ASSISTANTES MATERNELLES
de CAUDRY



☎ : 03.27.76.34.11
(messagerie)



Fin d'année chez les Scouts et Guides de France de Caudry



Week-end Chefs



Week-end campé - montage des tentes

Lors du week-end que nous avons vécu à Niergnies et qui a réuni 800 jeunes de la région, nous avons officiellement fêté la fusion de deux mouvements : les Scouts de France et les Guides de France. Nous nous appelons donc maintenant les Scouts et Guides de France de Caudry. Seuls le nom et le logo changent, la pédagogie reste la même : le respect d'autrui, l'apprentissage de l'autonomie, reconnaître le droit à la différence, laisser une grande place à l'imaginaire et au jeu, chanter, camper, choisir et réaliser des projets...

L'année s'est terminée avec au programme courant juin une fête de groupe, deux week-ends pour les enfants, et un week-end entre chefs pour faire le bilan de l'année. Divers camps ont été organisés : le Cantal pour le poste des pionniers-pionnières, la Dordogne pour la troupe des scouts-scoutes, et les Côtes du Nord pour la meute des louveteaux-louvettes.

Nous tenons aussi à remercier particulièrement la Mairie et toutes les personnes qui nous ont aidés et soutenus de diverses façons tout au long de l'année.

Rendez-vous en septembre pour la reprise d'une nouvelle aventure... car le scoutisme, ça ne se raconte pas, ça se vit !

Pour tout renseignement, contactez Catherine et Jean-Denis ODIÈVRE ☎ : 06.32.55.96.82.



Week-end campé - A la vaisselle !



9



Week-end chefs - Construction d'un modulo



Clôture de la 5^{ème} saison

Nous devons cette réussite à notre fidèle public

Alors que certains bouclent leurs bagages pour un prochain départ en vacances, aux Scènes Mitoyennes on boucle la 5^{ème} saison pour laisser place à la 6^{ème}...

Le bilan de cette saison culturelle est des plus positifs. D'année en année, la fréquentation des spectacles proposés par les Scènes Mitoyennes est en constante évolution et cette saison ne déroge pas à la règle !

Plus de 23672 spectateurs ont assisté aux 64 spectacles programmés au théâtre de Caudry, au théâtre de Cambrai mais également dans les salles des fêtes de Bertry, Marez et Maurois.

A ce jour, Les Scènes Mitoyennes comptent 1673 abonnés, la première saison en totalisait une cinquantaine ! Ces chiffres témoignent de la qualité des spectacles, des lieux de diffusion, de l'accueil qui vous est réservé et nous permettent d'avancer sereins et confiants vers la 6^{ème} saison culturelle.

S'il est des souvenirs qui ont marqué cette année culturelle, nous pouvons citer tout d'abord l'affluence lors de l'ouverture de la billetterie, le 1^{er} septembre 2004 ! A Caudry, les plus courageux attendaient, depuis 6h30 du matin, l'ouverture de l'Office de Tourisme. Les quatre points de vente ont reçu un public très nombreux, particulièrement patient et agréable malgré parfois plusieurs heures d'attente ! (cf photo) Nous avons tenté dans la mesure du possible de satisfaire un maximum de personnes et nous avons été témoins de l'engouement des nordistes pour Dany Boon, qui est passé d'une représentation à trois ! La saison entière aurait pu lui être consacrée mais là n'est pas notre objectif ! Aussi nous remercions notre public qui a suivi avec intérêt les spectacles « découvertes » qui se partageaient l'agenda aux côtés des grands noms de la scène française et internationale.



Théâtre de Caudry saison 2004/2005

Répartition par tarifs :

47 % des spectateurs ont bénéficié du **tarif réduit** (abonnés, étudiants...)


22 % du **tarif plein**

Le **tarif scolaire** représente 20 % des billets vendus soit 1 spectateur sur 5. Nous félicitons et remercions les établissements scolaires qui nous ont suivis dans ce programme de sensibilisation du jeune public.

Les 11 % restant correspondent aux **invitations** remises aux accompagnateurs (dans le cadre scolaire), à la production (invitations professionnelles obligatoires à chaque spectacle), à la presse (invitations en partenariat avec La Voix du Nord, l'Observateur du Cambrésis, Chérie FM...) et dans le cadre des opérations de fidélisation que nous avons mises en place tout au long de l'année (exemple : invitations des plus assidus au premier spectacle de la saison, opération « pique-nique et place offerte » pour le dernier spectacle...)

6^{ème} saison culturelle

Vous avez tous pris connaissance du nouveau programme des Scènes Mitoyennes et vous avez déjà choisi les spectacles qui vous intéressent parmi la soixantaine proposée. Si ce n'est pas le cas, précipitez-vous à l'Office de Tourisme ou en Mairie de Caudry pour prendre possession de la plaquette !

La billetterie est ouverte depuis le samedi 3 septembre aux Offices de Tourisme de Caudry et Cambrai. Vous pouvez donc désormais vous procurer des places pour les spectacles programmés en 2005 (de septembre à fin décembre). Quant à ceux de 2006, ils seront disponibles à partir du 3 décembre. Une autre nouveauté cette année ; si vous réservez deux spectacles dans la catégorie « découvertes », reconnaissable au logo : , nous vous offrirons une place pour un troisième spectacle de votre choix (dans la même catégorie et pour la période en cours.) Alors n'hésitez plus et osez la découverte, vous ne serez pas déçu !

Cette année la saison démarrera à Cambrai avec un spectacle exceptionnel de la compagnie Joker (souvenez-vous de l'Heure du Papillon en 2003 à Le Cateau...):

>>>> **Le Cid All'improviso**, spectacle de Commedia dell'Arte, nous emmène au 11^{ème} siècle pour partager la grande histoire d'amour du Cid. Un grand éclat de rire pour l'ouverture de la saison ! Samedi 23 septembre à 20h30 - Théâtre de Cambrai - 17€ et 9€ (spectacle découverte)

A Caudry, la saison commencera réellement le 4 octobre avec :

>>>> **Maxime Le Forestier** qui nous fera (re)découvrir les chansons de Brassens, répertoire qu'il connaît à merveille et qu'il nous communique avec jubilation. Mardi 4 octobre à 20h30 - Théâtre de Caudry - 30€ et 25€

De nombreux rendez-vous incontournables vous attendent avec :

>>>> **Jean-Claude Casadesu et l'Orchestre National de Lille** : Vendredi 30 septembre à 20h30 - Théâtre de Cambrai - 25€ et 13€

>>>> **Claude Gensac, Pascale Roberts et Anna Gaylor dans Ces Dames de bonne compagnie**, théâtre de boulevard (comédie) : dimanche 9 octobre à 16h00 - Théâtre de Caudry - 30€ et 25€



Et aussi **Marc Lavoine** en concert à Caudry avec son nouvel album, **Roland Giraud** et **Véronique Jannot** dans la comédie théâtrale **Avis de tempête** à Cambrai, **Sinclair** en acoustique à Caudry, les **Valses Viennoises** au théâtre de Cambrai....

Des découvertes avec :

>>>> **Nathalie sur le toit du monde**, théâtre d'humour avec un comédien et 12 personnages ! Samedi 15 octobre à 20h30 - Théâtre de Caudry - 10€ et 5€ (premier coup de coeur de la saison)



>>>> Les plus célèbres airs de l'opéra de **Gershwin** : Samedi 22 octobre à 20h30 - Théâtre de Cambrai - 17€ et 9€

>>>> **Les mauvaises langues**, un groupe de la région qui entre dans la cour des grands (chanson rock) : Vendredi 21 octobre à 20h30 - Salle des fêtes d'Elincourt - 10 € et 5 €

Dernière minute :

Claude Barzotti sera en concert au théâtre de Caudry le Vendredi 23 septembre à 20h30 dans le cadre d'un partenariat entre la ville de Caudry et Nord Com Evénements - 30 € et 25 €

Pour tous les spectacles, informations au 03.27.70.09.60 ou www.scenes-mitoyennes.fr



2005/2006

Découvertes

LE PRESTIGE DE L'IMAGE

15^{ème} SAISON

au Cinéma Le Millénium

COREE DU SUD

17/10 - 20H15

Reportage de Dominique Senay.

Pays du matin calme

Royaume-ermite du peuple vêtu de blanc, que savons-nous de la Corée ?

Savons-nous comment vivent les Coréens ? Quel est le piment de leur vie ? Quelles valeurs les unissent ?

Le propos de ce reportage d'une qualité remarquable est de partager le quotidien d'un peuple attachant, de connaître ses passions, ses rituels étranges, les beautés naturelles de ses paysages.



TUNISIE

21/11 - 20H15

Reportage numérique d'Éric Lorang.

Carnet de Voyage

Des forêts au relief tourmenté, un littoral baigné de lumières nacrées, des déserts ourlés d'ocres barkanes ; la Tunisie affiche une palette étendue et originale de sensations hautes en couleurs pour celui qui s'écarte des chemins balisés.

Un éclairage proche de la réalité quotidienne à travers ce premier reportage totalement numérique.



CROATIE

19/12 - 20H15

Reportage de Philippe Lannoy.

"La belle que voilà..."

La Croatie est une suite de voyages, un puzzle d'émotions à partager, des richesses touristiques insoupçonnées : vestige romains, villes d'art, grands parcs nationaux, îles incroyablement belles posées sur les eaux cristallines de l'Adriatique. Partez à la rencontre d'un pays jeune fait de mer, de montagnes, de soleil et d'espoir et d'un peuple chaleureux et accueillant malgré un passé mouvementé.



Avis de recherche



L'association "Caudry d'hier et d'aujourd'hui" souhaite valoriser le savoir-faire des Caudrésiens lors d'une exposition qui leur sera réservée et qui aura lieu du 5 décembre 2005 au 26 février 2006.

Vous possédez un objet réalisé de vos propres mains ? vous en êtes fier mais n'avez jamais songé à l'exposer ? N'hésitez pas à le confier aux membres de l'association qui sauront le mettre en valeur pour le plus grand plaisir des visiteurs qui sont de plus en plus nombreux à s'attarder à l'espace de vie historique.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à renvoyer le coupon ci-dessous à Mme TOURNAY - Adjointe à la Culture - Mairie de Caudry - Place de Gaulle.

.....

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de Tél. :

est intéressé par l'exposition "les talents caudrésiens se dévoilent"

Objet possédé :

Journées européennes du Patrimoine 17 et 18 septembre 2005

Caudry vous propose...

- les 17 et 18 septembre 14h30 - 18h Musée Caudrésien des Dentelles et Broderies
- le 17 septembre 15h
- le 18 septembre 18h Théâtre
- le 18 septembre 16h Basilique
- le 18 septembre 14h-18h Pont des Arts

Exposition :
 "Sur les pas des Saints et des Saintes du Cambrésis" Ornaments et bannières de procession.

"Les 24h de la télé" : une visite dans les archives de plus de 50 ans de télévision française.

1^{ère} Partie, Chorale "A Croche Choeur" de Caudry. 2^{ème} Partie, Chorale de Gravesham : Marlowe singers et l'orchestre Musiques en Ostrevent.

Artisanat local : démonstrations - jeu concours.



HOLGAMANIA Michel STAUMONT

du 1^{er} au 30 Novembre au Grenier de la Bibliothèque Municipale

Carnet de voyage avec HOLGA, appareil photographique tout plastique, n'en faisant qu'à sa tête... tout comme lui, d'ailleurs. Ainsi, Michel STAUMONT et HOLGA racontent, à qui veut entendre, la Bretagne, l'Andalousie, la Toscane, Venise...

Entrée Gratuite 12

Agenda

- 25 septembre au 2 octobre Salle des Fêtes **Salon d'Automne**
- 13 novembre Théâtre **Concert d'Automne**
- 18 au 23 novembre Salle des Fêtes **Le Brésil s'expose à Caudry**

Musée des Dentelles et Broderies Caudry

Sur les pas des Saints & des Saintes du Cambrésis

Ornements et bannières de procession

Du 07 septembre au 02 Octobre 2005



"Lorsque tulles et dentelles dansent avec la mode" du 15 octobre au 29 janvier

Dentelles et tulles : autant d'étoffes aériennes qui participent à la grâce de la danseuse. Cette exposition nous montre comment l'univers de la danse et celui de la dentelle s'inspirent mutuellement. Des influences croisées que l'on retrouve aujourd'hui dans les plus grands défilés de haute couture.

Place des Mantilles - 59540 Caudry
Tél. : 03.27.76.29.77 - Fax : 03.27.76.62.01

email : musee-dentelle-caudry@wanadoo.fr
www.museedentelle-caudry.fr
Ouvert la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h - Fermé le mardi.
Le samedi, dimanche et jours fériés de 14h30 à 18h.

A vos plumes

Balade au Val du Riot

Dans la douceur du printemps parfumé ou dans la tiédeur des matins d'été, cette promenade sur les bords des étangs de la base de loisirs me réjouit. En ce dimanche d'Août, presque seul à cette heure matinale, où seulement quelques pêcheurs muets, assis près de la rive, scrutent impassibles, leur bouchon flottant au gré des minis remous de cette eau limpide, je monte directement au parc animalier, j'y retrouve avec plaisir les hôtes : ongulés, ovins, cervidés, les volailles placées par espèces en minis volières, de rares spécimens venant de différentes régions de France ou des pays étrangers. Poules, coqs, oies, canards sont l'objet d'un autre regard aussi admiratif.

Quittant le sentier, je franchis en quelques pas le plateau réservé aux enfants accompagnés, qui y trouvent toutes sortes de jeux : toboggan, passerelles, etc... Dans la descente vers les étangs, je frôle maintenant le pigeonnier moderne, ogival où j'écoute un instant le tendre roucoulis des pigeons amoureux faisant la cour.

Retour au grand étang où j'admire les colverts, les cygnes gris, blancs ou noirs glissant majestueusement, plongeant de temps à autre le bec dans l'eau en quête de quelque aliment.

Les colverts sont beaucoup plus remuants, on dirait parfois qu'ils engagent un critérium, une course de relais, que sais-je encore, tellement ils filent, poussant soudain quelques coin-coin stridents qui résonnent en cette belle vallée verdoyante ; certains se cachent parfois dans les roseaux, tandis que d'autres, déjà fatigués, se prélassent sur la berge, les pontons ou encore sur cette espèce de kiosque couvert, ancré au milieu du bassin.

Les jets d'eau, le bouillonnement émanant d'une enceinte, genre de petite forteresse, donnent l'impression du bruit d'une cascade et dégagent une légère odeur de mer, j'oserais dire d'ambre gris.

Assis sur un des innombrables bancs, qui gagneraient à être ombragées par quelques saules, je contemple aussi ce merveilleux spectacle gratuit, offert par le soleil déjà haut, où les rayons se reflètent sur cette grande pièce d'eau où scintillent, éblouissantes, mille étoiles. Au loin, sur la colline, le rosarium blanc attire aussi le regard avide.

Après ces longs moments d'extase, de contemplation dans ce cadre au calme quasi absolu, je reprends ma canne pour quitter à regret ce site enchanteur, non sans un regard vers la butte où se dresse majestueusement, tel un grand chalet, ce temple du plaisir, haut-lieu de festivités : "La salle polyvalente".

Après le passage du petit pont, style japonais, un bruit froufrou me fait lever la tête et je vois dans un ciel serein, par groupe successifs, des pigeons voyageurs venant de je ne sais où, filant à tire-d'aile, rejoignant leur pigeonnier peut-être encore lointain, où les attend le coulonneux et son composteur.

Bravo aux concepteurs ! Francis LESAGE



Sus aux crottes



Ces dames, en laisse leur toutou, Stoppent ici, là, un peu partout Au bon désir de leur chouchou Du laid bâtard au beau loulou.

Plus orgueilleux et prétentieux des hommes s'affichent en certains lieux : Parkings publics ou parcs herbeux Avec leurs clebs qu'ils croient fameux.

Dans les ruisseaux, faites chier vos chiens ! Ou de vos mains, ramassez bien Ce que nos pieds n'admettent point. C'est de l'or, ce sera votre butin.



Mesdames, Messieurs, faites nous de grâce Plaisir en ne laissant plus traces D'infectes sentinelles tenaces. Épargnez-nous donc les grimaces,

Le recours à la plainte au Maire S'il n'y a autre chose à faire. Soyez fair-play et exemplaires Tudieu ! changez d'itinéraires !

Un ami de la nature partisan d'une ville propre.

Calomnie

L'injustice et la calomnie me révoltent. De quel droit se permet-on de juger, d'agresser, de discriminer, de calomnier ? Est-ce par jalousie, bêtise ou méchanceté ? Serait-ce pour passer le temps, ou pour se rendre intéressant ?

Colporter les ragots, où chacun rajoute une touche personnelle, et la rumeur circule, s'amplifie, se répand en flot nauséabond.

Les paroles autant que les coups peuvent blesser et pousser les gens à bout.

La médisance amplifie la souffrance. Juger et dénigrer les gens sur on-dit, sans chercher à comprendre, à connaître, quelle idiotie !!!

Alors qu'écouter pleurer les coeurs, réconforter, soulager la douleur, aider à retrouver la joie et le bonheur, nous rend heureux et nous épanouit le coeur.

Sur quelle planète sommes-nous nés ? Ne devrait elle pas être d'Humanité ?

G. Beauvillain. Calomnie : accusation fautive, mensonge qui attaque la réputation, l'honneur (attaque, diffamation).

⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement.

⇒ Droit de réponse au groupe "Caudry pour tous" par le groupe "Pour une gestion plus adroite".

Voilà du nouveau et du nouveau que je déplore ! Nous étions habitués et froids, depuis des années, aux échanges verbaux parfois musclés mais toujours courtois et souvent savoureux entre le "fondé de pouvoir de Le Pen" et le champion local de la "dictature du prolétariat". Cela fleurait bon son "petit monde de Don Camillo".

Mais si mon éminent collègue ex-supporter de Staline, Brejnev et autres chantres des droits de l'homme se met à déraper au point de se laisser glisser dans la politique polémique dans ce bulletin où on est censé ne s'occuper que de gestion locale, c'est, n'en doutez point que le sujet est d'importance.

Songez donc ! il s'agit de marteler sa fidélité au 19 mars et son refus de toute autre date !!

Cela ne peut tromper personne car tout le monde sait bien que le 19 mars est uniquement, entièrement, exclusivement une opération politique au seul profit de ce qu'il reste du parti communiste à l'agonie. Nul ne peut ignorer s'il s'intéresse un tant soit peu à la question, que sur les dizaines d'associations d'anciens d'AFN, une seule s'accroche frénétiquement et idéologiquement au 19 mars... c'est la FNACA. Même si cette association est extrêmement majoritaire, active et sympathique à Caudry, cela ne change rien au caractère maintenant non officiel du 19 mars et à celui maintenant officiel et légal du 5 décembre.

C'est pourquoi les "gesticulations" évoquées par mon collègue se sont limitées, de la part de mon père, à demander à M. le Maire, en sa qualité d'ancien d'AFN et de président de la légion d'honneur du Cambrésis, sans colère, sans menace et sans "coup de menton" d'appliquer tout simplement la loi, ce qu'il ne manquera pas de faire dans quelques semaines et avec tambour et trompettes j'en suis certaine... ce qui n'empêchera évidemment pas la FNACA de le célébrer le 19 mars "entre amis" comme des tas d'autres associations fêtent des tas d'autres anniversaires !

Pour conclure mes propos, je souhaite que cesse cette polémique qui dure déjà depuis 3 ans et que l'on revienne à des sujets plus constructifs pour Caudry et ses concitoyens.

Mme Mélanie ETHUIN,
Conseillère d'opposition,
Conseillère Régionale.

⇒ Droit de réponse au groupe "Pour une Gestion plus adroite" par le groupe "Ensemble pour Caudry".

Mme ETHUIN me surprend en évoquant le Centre Commercial de la RN 43 et en doutant des 250 emplois. Elle affirme que ce chiffre est plus un bluff au poker ou une publicité mensongère qu'une information sérieuse et crédible. Je fais observer qu'elle ne doit pas beaucoup écouter au Conseil Municipal car à chaque réunion j'ai donné des informations et des documents. Mais il est si facile de critiquer ! L'avenir verra qui a raison entre ceux qui anticipent et ceux qui voudraient que rien ne change ou qui ne sauraient rien changer.

D'une part je vous dirais qu'elle ne m'a jamais demandé de rendez-vous particulier à ce sujet ; d'autre part c'est un dossier sur lequel j'ai beaucoup travaillé malgré l'adversité. Le projet d'un centre commercial en bordure de la RN 43 entend répondre à un double objectif :

* faire de Caudry, un pôle commercial secondaire au niveau de l'arrondissement et freiner ainsi une importante évasion commerciale en direction des pôles commerciaux de l'agglomération cambrésienne. N'oublions pas que CORA et AUCHAN viennent de s'agrandir très fort.

* organiser une complémentarité avec le commerce du centre-ville ; vous observerez que de nouveaux commerces s'y installent.

D'autre part si Caudry n'obtenait pas les extensions souhaitées, le projet d'une zone commerciale à l'Est de Cambrai se ferait certainement ailleurs. Le projet a été pensé dans son ensemble, à savoir 2 grandes surfaces dans le domaine de l'alimentaire et le bricolage (hypermarché LECLERC et BRICOMARCHE déjà fortement implantés à Caudry) complétés par de nombreux magasins spécialisés dans l'équipement de la personne et la maison.

Le centre LECLERC et BRICOMARCHE ont bénéficié d'autorisations d'exploitation commerciale, délivrées par la CDRC du Nord, qui ont fait l'objet de recours en annulation devant la juridiction administrative. L'article de Mme ETHUIN me fournit l'opportunité de faire un point de situation sur ces contentieux.

I) Projet LECLERC "6 000m²"

Il s'agissait d'un transfert-extension de l'hypermarché (passage de 3 505m² à 6 000 m²) et de la galerie marchande (passage de 436 m² à 1 800 m²). La CDEC a délivré, le 12/09/2002, une autorisation d'exploitation (5 voix pour sur 6). Cette décision a été attaquée par une pseudo "association de défense du commerce local de Caudry, en fait véritable "faux nez" d'un concurrent local.

Par jugement du 11/12/2003, le TA de Lille a annulé cette autorisation. La SA CAUDIS (Centre LECLERC) a interjeté appel, le 6/02/2004, de ce jugement devant la Cour Administrative d'Appel de DOUAI. Notre commune s'est portée intervenant volontaire à l'appui des conclusions de la SA CAUDIS, ce qui nous a permis de produire notre argumentation. Il est raisonnable de penser que la CAA de DOUAI statuera d'ici peu.

II) Projet LECLERC "5 000 m²"

La Société CAUDIS a produit un second dossier portant dorénavant sur une surface de vente de 5 000 m². Le 22/07/2004, la CDEC a, à l'unanimité (6 voix pour sur 6), autorisé ce projet. De nouveau l'association "faux nez" a déposé un recours, en septembre 2004 devant le Tribunal Administratif de Lille. Dans cette affaire qui devrait être jugée sous peu, la ville a également produit des mémoires afin que la requête de l'association soit rejetée. Le projet est donc bloqué suite aux recours et aux délais que la justice prend pour instruire.

III) Projet BRICOMARCHE

Le projet concernait également un transfert-extension avec une surface de vente passant de 3 960 à 5 999 m². Lors de sa réunion du 4/06/2003, la CDRC a accordé, à l'unanimité, cette autorisation d'exploitation commerciale.

Ensemble pour Caudry

Chères Caudréniennes, Chers Caudrésiens,

Comme j'utilise beaucoup d'espace pour répondre à une autre liste je n'aborderai qu'un seul sujet :

Les travaux de la place se terminent. Ils ont nécessité beaucoup de patience de votre part et de la part des commerçants, je vous en remercie tous. Cette réalisation a bénéficié, comme l'essentiel des équipements créés récemment, de 80 % de subventions au titre du CIADT. Certes on pourrait dire que c'est finalement le contribuable qui paie mais je précise que si ces subventions n'avaient pas été obtenues pour Caudry, elles auraient été prises par d'autres. Il n'est pas facile d'obtenir des aides contrairement à ce que d'autres qui ne montent pas les dossiers ont tendance à dire. Beaucoup de travaux dans d'autres communes sont faits sans appui financier. Pour les obtenir il faut savoir créer les dossiers mais aussi réussir à convaincre nos partenaires (Europe, État, Conseil Régional, Conseil Général que je remercie au passage), que le projet présenté est essentiel pour notre commune et notre région et meilleur que d'autres projets. Ce n'est pas toujours chose facile et il faut de l'expérience pour savoir taper à la bonne porte et utiliser les meilleurs arguments.

Quand une subvention est allouée il faut absolument commencer les travaux dans les deux ans. On ne peut donc différer l'ordre de service !

Caudry avec l'amélioration de son centre ville s'affirme comme la ville centre du Bassin de Vie du Grand Caudrésis.

Je puis vous affirmer qu'elle attire les investisseurs et qu'elle va encore se développer et s'équiper.

La seule ombre au tableau ce sont les dégradations régulièrement constatées.

Que peut penser une personne ou plusieurs pour détruire ainsi le cadre de vie ?

J'espère que nous les identifierons et qu'elles seront punies comme elles le méritent car la remise en état coûte très cher à la commune.

Cordialement,
Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,
Guy BRICOUT.

Une société concurrente - BRICORAMA - implantée à Cambrai a déposé un recours devant le TA de Lille. Par jugement du 16/12/2004, le TA a annulé la décision de la CDRC aux motifs de pure forme qui suivent :

-incompétence du Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture pour présider la Commission,

-irrégularité de la présentation du maire de la commune la plus peuplée.

Ce jugement ne sera pas examiné en appel car l'État a omis de joindre à sa requête copie de la décision attaquée.

La société a donc déposé une seconde demande que la CDEC a, dans sa séance du 10/05/2005, autorisée de nouveau à l'unanimité. Cette décision a fait l'objet d'une mesure de publicité le 26/05/2005. Un recours était donc possible jusqu'au 26/07/2005. A ce jour, le TA de Lille, ne nous a adressé aucune requête qu'une enseigne concurrente aurait pu déposer. Dans ces conditions cette enseigne devrait démarrer les travaux rapidement.

IV) Impact en termes d'emplois

Le projet LECLERC se traduirait par la création de 21 emplois pour l'hypermarché et 41 emplois pour les cellules de la galerie marchande soit 62 emplois. A mettre aussi en évidence le chantier de construction qui mobilisera 310 emplois d'entreprises locales pendant plus d'un an.

Le projet BRICOMARCHE générerait la création de 10 emplois mais le chantier occuperait 60 personnes pendant un an. Par ailleurs, il est prévu, dans la zone commerciale, l'implantation de plusieurs enseignes spécialisées qui devraient représenter au moins 80 emplois.

En conclusion, les activités commerciales de la zone généreraient une création nette de 152 emplois et les chantiers de construction 370 emplois pendant un ou deux ans. Comme j'avais parlé des 250 emplois, vous constaterez aisément que le compte y est de très loin.

Je vous invite Mme ETHUIN à lire aussi la presse. Ainsi dans "la gazette Nord/Pas-de-Calais" du 28/07/2005 - www.gazettepdc.fr - où il est écrit : "...Le propriétaire de l'hypermarché LECLERC de Saint-Amand-les-Eaux projette de déménager son hyper à 800 m sur le site du Mont des Bruyères afin d'y créer un centre commercial. Ce projet qui vise à enrayer l'évasion commerciale de St Amand vers le Valenciennois pourrait permettre la création d'environ 150 emplois. Entre 60 et 70 étant générés par l'hypermarché, le reste grâce à la création d'autres magasins..."

Ce projet a le soutien du Conseil Municipal très à gauche qui a même acté un principe de cession de 2 hectares de terrains à l'exploitant (ce que nous n'avons pas fait). Sur les 10 hectares dont il a la maîtrise foncière (8 dont il est propriétaire à quoi s'ajoutent les 2 ha que doit lui céder la mairie) le dirigeant de LECLERC souhaite développer un hyper sur une surface de 6 000m². Vous retrouvez donc à St Amand un projet identique à celui de Caudry. Nous avons donc été précurseurs et vous remarquerez que ce que nous soutenons s'échafaude ailleurs aussi.

Dans ces conditions qui bluffe et qui est crédible Mme ETHUIN, vous qui n'amenez aucun élément ou moi ? En ce qui me concerne, je souhaite que cette opération puisse se faire le plus vite possible désormais pour renforcer la position de Caudry comme ville centre du Bassin de Vie du Grand Caudrésis. Je pense que ceux qui occuperont tous les emplois créés l'attendent aussi.

Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,
Guy BRICOUT.

Caudry pour tous

Chères Caudréniennes, chers Caudrésiens,

Le maire a présenté les orientations du projet d'aménagement et de développement durable lors de la réunion du Conseil Municipal de Mai, ce qui nous amène à réagir par quelques remarques.

-Maintenance de l'activité agricole

Voien mieux, quand on connaît ce qu'il reste d'exploitants et l'étendue de plus en plus étriquée des terres cultivables.

-Construire la ville sur la ville et limiter les extensions urbaines

Bonne idée, mais se méfier des effets pervers. C'est la tentation pour les marchands de béton de concentrer de façon inhumaine la population. Nous en avons un bel exemple dans, paraît-il, un projet de construction de 50 logements sur une petite parcelle située entre les rues du Cateau et du Cambrésis, avec en plus les problèmes de stationnement et l'absence d'aires de jeux pour les enfants.

Autre exemple, le projet de construction d'immeubles à proximité de la base de loisirs et d'une résidence, avec notamment un accès insuffisant à la rue de la République.

-Logements sociaux

Avec 23% de logements sociaux, un effort a été fait au fil des différentes mandatures. Le souci d'une pause comme le souhaite l'élu du Front National est difficilement compréhensible pour les centaines de demandeurs de logements non satisfaits qui vivent dans des conditions d'un autre âge.

-Politique de développement économique

Notre inquiétude subsiste devant les déclarations de Monsieur le Maire qui affirme que les espaces commerciaux de la RN 43 viendront renforcer la structure commerciale traditionnelle du centre ville.

C'est de l'équilibre précaire car le porte-monnaie des Caudrésiens n'est pas inépuisable.

Un autre sujet important nous interpelle, nous incite à la vigilance et nous oblige à réaffirmer avec vigueur notre détermination et notre intransigeance :

- la célébration du 19 mars 1962

La ville de Caudry, comme elle le fait depuis 1963, a célébré avec éclat cette année, l'anniversaire du cessez le feu en Algérie, en hommage à ses morts. Les participants se comptaient par centaines.

Dans le dernier trimestre 2004, le représentant local de LE PEN a fait le siège de la mairie et "remonté les bretelles" de responsables d'associations fantômes d'anciens combattants pour que soit célébrée une autre date sortie de l'imagination du Président de la République qui n'a même pas consulté le Parlement, date qui ne correspond historiquement à rien et qui a connu un bide retentissant.

Actuellement, le fondé de pouvoir de LE PEN, qui est aussi le porte-plume de l'élu du Front National, ne décolère pas. Il déclare à qui veut l'entendre, avec un mouvement de menton digne d'un "père du régiment", que "le Maire a intérêt à tout mettre en oeuvre pour que sa cérémonie, en l'occurrence le 5 Décembre, connaisse un meilleur succès".

Pour mémoire, le Conseil Municipal a voté par 32 voix sur 33, la célébration du 19 Mars 1962.

Caudry n'a pas attendu 43 ans pour honorer ses morts.

Nous espérons que la période de vos vacances a été bonne et vous a permis d'oublier quelque peu la situation économique et surtout sociale catastrophique dans laquelle nous ont plongés 3 ans de gouvernement de droite.

Les Conseillers d'opposition de Gauche
B. PODEVIN, J. DEBOURGIA, G. BEZIN

"Pour une gestion plus adroite"

Mes chers concitoyens,

Nous avons eu récemment à travailler au Conseil Municipal sur le document qui remplace le POS, document qui par parenthèse constitue un excellent exemple de ce que commet le plus pur style technocratique actuel et que ne désavouerait pas un élève de l'ENA.

Une proposition a attiré mon attention et continue de m'inquiéter en dépit de récents mais peu convaincants commentaires de M. le Maire à ce sujet. Il est dit que parmi les objectifs à atteindre, est prévu je cite : de favoriser la mixité dans les quartiers résidentiels. Je considère qu'il s'agit là du prototype de la fausse bonne idée qui renferme en germe beaucoup plus de dangers que d'avantages.

Il ne m'échappe pas que cette proposition s'inscrit dans le droit fil de la pensée unique du politiquement correct qui sévit dans les milieux où l'on est plus passionné par les droits de l'homme que par l'équilibre d'un budget, par l'assimilation à tout prix que par le respect de ceux qui ne souhaitent pas être assimilés.

Que ce soit une mixité sociale, ethnique, culturelle ou religieuse, dans tous les cas on risque l'incompréhension, les problèmes de voisinage, les querelles (demandez ce qu'en pense le brave gaulois mixité en quartier musulman pendant les trente nuits du ramadan !! même M. Chirac rappelez-vous a évoqué les fameuses "odeurs").

On ferait mieux de se méfier des donneurs de leçons et de conseils qui se penchent avec commisération sur les conditions de logements des défavorisés tout en se prélassant dans leur splendide appartement place des Vosges ou leur superbe hôtel particulier rue de Bièvres. Pour eux aucun risque d'odeurs ou de tintamarre.

Loïn de moi l'idée de favoriser les regroupements type "ghetto" ou de décourager une mixité souhaitée mais agir pour provoquer cette mixité, c'est multiplier les risques pour l'avenir. Contentons-nous de laisser faire selon les envies et les moyens de chacun tout en les aidant et les guidant à l'occasion et on s'apercevra que tout naturellement comme aux Etats-Unis depuis plus d'un siècle l'immigrant italien ira automatiquement dans le quartier italien, le chinois dans le quartier chinois, le musulman avec les musulmans là où chacun d'eux se trouvera rassuré par l'environnement de ses frères.

Tout cela n'a rien de choquant pour les droits de l'homme et je terminerai par ce vieil adage bien connu "chacun chez soi et les vaches seront bien gardées".

Je ne peux m'empêcher d'évoquer encore une fois le problème du nouveau centre commercial de la RN 43 à l'accouchement si laborieux et des fameux 250 emplois que M. le Maire prétend qu'il générerait. Je continue à penser que ce chiffre qui n'a jamais été justifié par quoi que ce soit sinon fantaisiste du moins très exagéré et s'apparente plus à un bluff au poker ou à la publicité mensongère qu'à une information sérieuse et crédible.

Il n'a pas été encore possible de vous entendre à ce sujet. Pourquoi ce silence assourdissant M. le Maire ?

Vous qui tenez par dessus tout à votre droit de réponse immédiat voilà une bonne occasion de le mettre en oeuvre. C'est ma troisième demande, peut-être sera-t-elle la bonne.

Mélanie ETHUIN,
Conseillère d'opposition de Droite.

Le Tir à l'Arc



Le tir à l'arc c'est d'abord une lutte contre soi-même qui consiste à lâcher des flèches le plus habilement possible de façon à les placer au centre d'une cible.

Ce sport est une compétition individuelle contre des adversaires qui ont la même motivation, il s'agit alors de tirer mieux que les autres, mais ce peut être aussi une compétition par équipe, dans ce cas il y a la cible, les adversaires mais aussi les équipiers.

Le club de tir à l'arc de Caudry compte une trentaine de licenciés. Il accueille les débutants en initiation chaque mardi de 18 h 30 à 20 h 00 à la Salle des Tullistes ainsi que les jeunes qui préparent les compétitions spéciales jeunes. Les adultes évoluent durant les créneaux de perfectionnement les lundis et vendredis de 18h30 à 20h30 à la Salle des Tullistes. Chaque archers quelque soit son niveau peut bénéficier des conseils d'un entraîneur de club.

L'association offre l'accès à différentes disciplines. La saison hivernale est entièrement consacrée au tir en salle à 18 mètres sur des blasons de 40 cm de diamètre. Lorsque les beaux jours arrivent, les archers diversifient leurs pratiques et s'adonnent au tir olympique (tir à 70 mètres sur blasons de 122), au tir fédéral (50 mètres) ou aux disciplines de parcours telles que le tir en campagne ou tir nature et s'entraînent à la Base de Loisirs.

Créé il y a maintenant plus d'un siècle, le club de Caudry compte aujourd'hui un brillant palmarès : Plusieurs participations en championnat de France, nombreux titre régionaux et départementaux.



Pour tout
renseignement :
Tir à l'Arc

Les Amis Réunis
Président : M. RUOL
Tél. : 03.27.76.15.37

2004-2005 une saison riche en événements

Cette année encore, les sportifs caudrésiens ont porté haut les couleurs de la Cité de la Dentelle. Un rapide tour d'horizon :

Volley-Ball :

-L'équipe fanion qui avait brillamment accédé à la Nationale 3 l'an passé assure son maintien.
-L'équipe B, quant à elle décroche le titre de championne du Nord et accèdera l'an prochain en régionale 3.

Football :

-L'équipe première termine la saison 5^{ème} du championnat de promotion honneur.
-Les moins de 15 ans sont devenus champions du Nord le 11 Juin.

Basket Ball :

L'équipe des Poussins termine première de son championnat tout comme l'équipe seniors féminine.

GRS :

-En UFOLEP : Les individuelles ont été 9 à se qualifier pour la finale nationale (une 3^{ème} et une 4^{ème} place), les 3 équipes engagées ont obtenu un titre de championne de France et un titre de vice-championne de France. La troisième équipe terminant quant à elle 5^{ème}.

-En FFG, l'équipe Division Nationale termine 6^{ème} sur 17 équipes et assure sa présence l'an prochain en Division Nationale 3. En individuelle, 3 gymnastes ont participé à la finale nationale.

Savate :

Sonia BATMALE, qui a obtenu cette année son gant d'argent, s'est qualifiée pour les finales nationales.

Tir sportif :

Amandine MAIRESSE a remporté le 29 mai dernier le titre de championne régionale (avec 262 points sur 300) et est qualifiée pour les championnats de France à Angers.



Les associations, les élus et les techniciens municipaux ont visité le Palais des Sports le 2 juillet dernier.

2005-2006 ESC : une saison inoubliable

Une aventure humaine forte ayant permis au groupe de se connaître, de s'apprécier, de vivre des moments d'intense émotion mais aussi de progresser, de se respecter et de respecter autrui : valeurs indispensables à tout bon déroulement dans l'histoire d'une équipe, d'un groupe. Les 15 ans de l'E.S.C. après s'être emparés du championnat d'excellence (accession en ligue), se sont imposés en finale de la coupe du Nord/Pas-de-Calais à Coulogne (près de Calais) le 11 juin 2005 face à l'équipe de St Amand les Eaux inscrivant alors une page de l'histoire du club en remportant pour la première fois le doublé championnat - coupe du Nord/Pas-de-Calais.

D'octobre 2004 à juin 2005, l'E.S. Caudry s'est imposée successivement face à Fontaine-Notre-Dame, Houplines, Aix-les-Nouettes, Billy-Bercléau, Outréau et St Amand-les-Eaux en finale : 2 - 1.

Que l'ensemble des joueurs en soit récompensé. L'avenir du club leur appartient. Et si justement selon Antoine de St Exupéry " Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles." Ces jeunes ont osé...

Bravo et Merci.
Nicolas Siméon.



COURS DE DANSE
CLASSIQUE
ET MODERN'JAZZ
ENFANTS
ET ADULTES

Reprise le 5 septembre 2005

EVEIL 1 (3 - 4 ANS)

Mercredi 10H30-11H30 Salle des Tullistes

EVEIL 2 (4 - 5 ANS)

Mercredi 15H15-16H15 Salle des Tullistes

INITIATION CLASSIQUE (6 - 7 ANS)

Mercredi 16H15-17H15 Salle des Tullistes
Samedi 14H00-15H00 Salle des Tullistes

INITIATION JAZZ (6 - 7 ANS)

Mercredi 17H15-18H15 Salle des Tullistes
Samedi 15H00-16H00 Salle des Tullistes

JAZZ 1 (A PARTIR DE 8 ANS)

Mercredi 18H15-19H15 Salle des Tullistes

JAZZ 2

Vendredi 17H30-18H30 Salle des Tullistes
Vendredi 18H00-19H00 Salle Condorcet

JAZZ 3

Vendredi 18H30-19H30 Salle des Tullistes
Vendredi 19H00-20H00 Salle Condorcet

CLASSIQUE 1

Jeudi 17H30-18H30 Salle des Tullistes

CLASSIQUE 2

Mardi 17H30-18H30 Salle des Tullistes

CLASSIQUE 3

Mardi 18H30-19H45 Salle des Tullistes

JAZZ-FUNK ADOS DEBUTANTS

Mardi 18H00-19H00 Salle Condorcet

JAZZ-FUNK ADOS INTER

Samedi 15H00-16H15 Salle des Tullistes

JAZZ AVANCES

Samedi 16H15-17H30 Salle des Tullistes

ATELIER NEO CLASSIQUE AVANCES

Samedi 17H30-18H30 Salle des Tullistes

JAZZ ADULTES DEBUTANTS

Mardi 12H30-13H30 Salle des Tullistes
Lundi 9H30-10H30 Salle des Tullistes
Jeudi 18H45-19H45 Salle des Tullistes



Renseignements :

03.27.76.59.18 - 06.62.50.36.90

Le Volley-Ball Caudrésien

Depuis plusieurs années, le club de volley-ball de Caudry développe une politique sportive ambitieuse dont les axes prioritaires sont le volley pour tous, la formation et le "Haut Niveau" chez les jeunes.

Ainsi, au cours de la saison 2004/2005, le club, fort de 139 membres, a engagé 6 équipes dans les compétitions nationales, régionales et départementales et 4 équipes hors compétitions fédérales. Les formations ont connu des résultats dans l'ensemble satisfaisants voire historiques pour certaines.

- Citons :
- L'équipe 1^{ère} masculine qui se maintient en Nationale III
 - L'équipe B masculine qui accède en Régionale et remporte la coupe du Nord.
 - Les cadets vice champions régionaux et finalistes de la coupe des Flandres.
 - Les benjamins, 3^{ème} équipe régionale et demi finalistes de la coupe du Nord.

Par ailleurs, le club labellisé « club FFVB et club Formateur » a connu d'excellents résultats chez les jeunes :

- 9 d'entre eux ont participé à des stages régionaux ou départementaux (l'un d'entre eux fut sélectionné pour les Volleyades se déroulant à Poitiers en avril 2005).
- 1 poussin (Félix Mayeux) titulaire en équipe du Nord et qui décroche la 5^{ème} place à la compétition de zone technique,
- Flavien Playe et Mathieu Bonneville, sportifs de "haut niveau espoir", membres du pôle fédéral de volley-ball,
- Enfin Maxence Tison qui a participé au stage national se déroulant à Toulouse en Juillet dernier.

Dans quelques jours, va débiter la saison 2005/2006 avec de nouveaux défis à relever. En effet, outre la vie compétitive, le club est candidat à l'organisation des phases finales de la coupe de France Cadet (mai 2006) et a obtenu l'organisation des finales de la coupe des Flandres (juin 2006).

Ainsi, avec le soutien de la Ville de Caudry, de l'Amicale Laïque, de ses partenaires, le club de volley-ball de Caudry sera encore cette saison, un formidable vecteur de dynamisme de notre commune dans tous les gymnases de France.

Les premiers matchs à domicile de l'équipe A

- **Dimanche 2 Octobre à 15h - Caudry - Fontenay sous bois**
- **Dimanche 23 Octobre à 15h - Caudry - Fontenay aux Roses**
- **Dimanche 6 Novembre à 15h - Caudry - Amiens**

Les premiers matchs à domicile de l'équipe B

- **Samedi 8 Octobre à 20h - Caudry - Villeneuve d'Ascq**
 - **Samedi 19 Novembre à 20h - Caudry - Beaurains**
- Toutes les rencontres se dérouleront au Palais des Sports

Marc Collin, médaillé de bronze de la Jeunesse et des Sports

Né le 9 mai 1965, Marc Collin avait 8 ans lorsqu'il poussa les portes de la salle Léo Lagrange où Martine Thuilliez aimait chaque samedi le 'sport point un volley'.

Martine se rappelle d'un gamin infernal qui lui en faisait voir de toutes les couleurs mais qui montrait certaines pré-dispositions pour le volley.

A son entrée en 6^{ème}, Marc est pris en charge par M. Augé, professeur de sport, qui le forme au poste de passeur. " Cet entraîneur a su me transmettre sa passion du volley, il m'a fait progresser en me faisant travailler les fondamentaux, il était génial "

Sélectionné à de multiples reprises dans les équipes du district, Marc est champion de l'Aisne Unss en 1983 avec le LEP d'Ameublement de Saint Quentin. La même année, il intègre l'équipe fanion masculine de Caudry.

A partir de la saison 1983-1984, Marc devient l'entraîneur des minimes féminines de l'AI Caudry. Avec ce groupe, il décroche la troisième place aux Jeux de l'Avenir en 1985, fait un lever de rideau d'un match international et amène deux de ses joueuses dans le 6 majeur de l'équipe des Flandres.

Après son service militaire, il décide de se consacrer à la formation des jeunes joueurs tout en restant passeur de l'équipe masculine.

En 1994, Marc crée l'école de volley ; c'est immédiatement le succès avec une soixantaine de jeunes qui se présentent chaque samedi à la salle Léo Lagrange.

En 1996, il est à l'origine de la fusion avec le club de Neuville Saint Rémy et crée, quelques mois plus tard, l'association des supporters du volley-ball avant de devenir président du club de volley caudrésien en 2002.

Avec les jeunes, il obtient de multiples titres départementaux et régionaux avant de conquérir le titre suprême de champion de France Benjamin en 2002 à Villeurbanne. Enfin en 2004, il participe avec les seniors masculins à l'accession en nationale 3.

Il a reçu des mains de Anne-Marie PICARD, Présidente du Comité Nord de Volley-Ball et de André Leclercq Président de l'Académie Nationale Olympique Française, le 18 juin 2005, la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports en présence de Guy Bricout, Maire de Caudry, de François-Xavier VILLAIN, Député du Nord et de Serge Warwick, Adjoint au Maire chargé des Sports.



Guy BRICOUT, François-Xavier VILLAIN et Serge WARWICK félicitant les responsables du club pour l'excellente saison 2004-2005.



A 16 ans, Mathieu BONNEVILLE est le plus jeune joueur à évoluer en Nationale.

Inscriptions et Renseignements

Si vous désirez pratiquer le Volley-Ball n'hésitez pas à contacter les responsables au : 06.76.16.37.94 ou 06.11.34.11.51 par mail : alcaudry@voila.fr

Site internet : www.caudryvolley.fr



Pêle-mêle



Un nouveau service téléphonique pour des démarches plus efficaces

Vous souhaitez vous informer et préparer votre dossier de retraite complémentaire ?

Composez désormais le
0 820 200 075

(0,09 € la minute à partir d'un poste fixe)

Au bout du fil, un conseiller retraite répondra à toutes vos questions du lundi au vendredi de 9h à 18h. Il ouvrira votre dossier retraite complémentaire Arcco et éventuellement Agire si vous avez été cadre et dressera avec vous la liste des documents que vous aurez à fournir.

Ensuite ? Le CICAS vous enverra par courrier votre dossier de retraite complémentaire pour vérifier et éventuellement compléter. Il vous sera proposé un rendez-vous, soit au siège du CICAS, soit dans l'une des permanences proches de votre domicile, afin de le finaliser.

Votre dossier sera ensuite transmis dans les meilleurs délais à votre ou vos institutions de retraite complémentaire pour sa mise en paiement ou l'évaluation de vos droits.

Pour des démarches plus simples, plus rapides, plus efficaces, ayez le bon réflexe en appelant le n° 0 820 200 075.

Des notices d'information sont disponibles dans différents services publics : Mairie, CRAM, ...

CICAS
12 rue Desmazières - BP 167
59029 Lille Cedex.
Tél. : 03.20.57.86.22



Centre Local d'Information et de Coordination

L'association Géroto-Assistance est une association "Loi 1901" créée en juin 2000.

Son objectif principal est de permettre une réponse rapide et adaptée à chaque problème de prise en charge à domicile de la personne âgée.

Elle concerne un bassin de vie de 43.000 habitants, réparti sur 5 cantons (Le Cateau, Landrecies, Clary, Solesmes et Carnières).

Des permanences ont lieu tous les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 8h30 à 12h et tous les 1^{er} mardis de chaque mois de 9h à 12h, au Centre Socio-Culturel rue de la République.

CLIC

39/1 rue Jean Jaurès
59360 LE CATEAU
Tél. : 03.27.77.72.72



l'Assurance Maladie

La journée du dépistage du diabète et du risque cardiovasculaire s'est déroulée le 11 juin dernier à la Salle des Fêtes.

Cette opération a été une complète réussite et a permis à 452 personnes d'être dépistées. Parmi elles 6 personnes dépistées diabétiques, 24 présentant un taux de glycémie suspect et 65 présentant un risque cardiovasculaire.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Cambrai
10, rue Saint-Lazare
59408 Cambrai Cedex
Tél. : 03.27.73.59. ...
(suivi du mois de naissance de l'assuré)



11 rue Gambetta
59540 CAUDRY
Tél. : 03.27.75.01.65
Fax : 03.27.37.76.91

La Mission locale du Cambrésis assure la gestion administrative et financière du Fonds Local d'Aide aux Jeunes, dispositif d'aides financières à destination des jeunes, financé par le Conseil Général du Nord. Au cours du 1^{er} trimestre 2005, 47 jeunes de la commune ont, par l'intermédiaire de leur conseillère Mission Locale, sollicité une aide financière. Ces aides accordées se décomposent comme suit :

Les dossiers		Enveloppe		Répartition par finalités des aides accordées					
Nb de dossiers examinés	Nb de dossiers acceptés	Montant des aides accordées	Dont Prêt	Subsistance	Transport	Logement	Formation	Santé	Autres
52	46	6837.70	183.00	3560.00	1599.05	226.20	954.45		498

...Un nouveau chef de musique : l'école de musique et l'harmonie connaîtront à la rentrée un nouveau directeur en remplacement de Gilles Lerouge : Cléore Freté également professeur de cor.

...Assemblée générale de la structure Avenir Jeunes : le bilan de l'association Avenir Jeunes a été fait sous la présidence de Suzanne Boury avec les directeurs Willy Lenglet et Sophie Neut. Les centres d'accueil de quartier Marliot, Maupassant, Blanqui, Négrier et Du Bellay étaient représentés. Jeunes et moins jeunes ont pu s'adonner à de nombreuses activités : jeux, travaux manuels ou encore danse et informatique. Ce bilan montre le dynamisme de ces structures. Le bénéfice secondaire constaté est que les quartiers sont plus calmes avec moins de délinquance chez les jeunes.

...Silence, ça tourne : Caudrévision a tenu son assemblée générale sous la présidence de Gérard Timoléon. Les objectifs ont été redéfinis. Production de vidéos à la demande mais aussi exploitation et restauration d'archives filmées en 8, super huit ou 9 mm.

...Le diplôme de premier secours : Une partie du personnel municipal a suivi des cours de formation aux premiers secours avec l'association ASSECORS sous la responsabilité de Ghislaine DENHEZ. Après cette première session de 16 personnes d'autres vont suivre.

...Création textile : Un concours de création textile organisé par le réseau Cambrésis textile et la Chambre de Commerce, a permis de récompenser de jeunes talents. Sur les 90 projets de départ, 24 ont été sélectionnés. La remise des prix s'est faite au Théâtre Municipal.

...Visite du président du Conseil Général : le maire a accueilli M. Bernard Derosier. Il a visité les structures culturelles : le cinéma Le Millénium, la Salle des Fêtes et est passé par le Pont des Arts pour voir le Théâtre. Le maire a remercié en la personne de son président, le Conseil Général pour les subventions ayant permis de mener à bien ces travaux.



...Les nouveaux contrats pour demandeurs d'emploi : le directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle est venu présenter, en présence de la sous-préfète, les nouveaux contrats qui remplacent les programmes CES. Ont maintenant cours les contrats d'avenir et les contrats d'accompagnement à l'emploi. Mais les contrats d'apprentissage ou les contrats de professionnalisation restent d'actualité.

...Le musée à l'heure italienne : une école de couture de mode de Rome a eu à sa disposition des dentelles et des broderies. A partir de ce matériau, les jeunes créatrices ont imaginé robes et tenues pleines de fantaisies. Leur production a été portée lors d'un défilé de mode avant une exposition plus statique à l'étage du musée.

...Les restos du coeur : M. Avio et les bénévoles des restos du coeur ont présenté le bilan de la saison en présence d'élus dont le maire. De 400 adultes et 15 nourrissons bénéficiaires en décembre, le nombre est passé fin mars à 680 adultes et 20 nourrissons. C'est une augmentation de 18%. Les principaux concernés sont les jeunes et les plus de 50 ans.

...Que faire de l'ancien lycée Jacquard : une visite du lycée Jacquard a été organisée pour les élus et les responsables des services techniques. M. Malaclet, l'intendant du lycée était le guide. Malheureusement du haut au bas rien n'est plus conforme tant en termes de solidité qu'en termes de sécurité : pas de réparations ni d'aménagement possibles. La conclusion est qu'il faudra le démolir.

...Fête du 1er Mai : La fête du travail a été marquée par le traditionnel défilé suivi de l'exposé des revendications syndicales à la Bourse du Travail. Puis, à la Salle des Fêtes, de nombreuses médailles ont été attribuées à ceux qui comptaient 20, 30 ou 40 ans de travail. De nombreux chefs d'entreprises assistaient à la cérémonie.

...La Communauté de Communes de l'Est-Cambrésis a changé d'adresse : Les anciens locaux étant devenus trop exigus, la Communauté de Communes de l'Est-Cambrésis a déménagé récemment. Vous pourrez désormais lui rendre visite rue Jules Guesde dans des locaux flambants neufs. Pour tout renseignement téléphonez au : 03.27.75.84.79.

...L'assemblée générale des Réseaux d'Échanges de Savoirs : l'association se porte bien, elle compte actuellement 250 membres. Les activités sont nombreuses puisque l'on enregistre plus de 80 échanges par mois. Thèmes demandés : lecture et calcul, arts plastiques ou danse et musique sans oublier les initiations à l'informatique. Depuis peu un nouveau local de quartier est ouvert. Il se situe dans la rue Camille Desmoulins.

...Des toilettes publiques près de la BASILIQUE : La Municipalité a décidé de remplacer les urinoirs près de la BASILIQUE par des toilettes accessibles à tous, personnes à mobilité réduite comprises. Elles seront nettoyées une fois par jour par le service propreté et seront ouvertes tous les jours de 9 h à 20 h. Si la gestion de toilettes publiques demeure délicate, cela n'est pas tant dû aux questions techniques qu'aux problèmes liés aux utilisateurs. L'hygiène et la propreté restent en effet, le talon d'Achille, de cet équipement où seul l'esprit civique de l'utilisateur garantit le maintien des lieux en état d'accueillir le suivant.

...Départ en retraite et mutations des enseignants. Guy Bricout et quelques membres du Conseil Municipal ont accueilli à la Salle des Fêtes du Pôle Culturel, les enseignants des établissements scolaires caudrésiens qui faisaient valoir leur droit à la retraite ou qui désiraient changer d'établissement. Après avoir retracé leur parcours professionnel, non sans quelques anecdotes, le premier magistrat leur a remis la médaille de la Ville ainsi qu'une composition florale.



Pêle-mêle

Validation du Permis de chasse : la fin du parcours du Combattant

Cette année, les formalités relatives à la validation du permis de chasse ont complètement changé. En effet, la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord est passée en "Guichet Unique" depuis le 1^{er} juillet, c'est à dire que les validations pour la campagne de chasse 2005/2006 se font dans les locaux de la Fédération pour la plupart par correspondance ; terminées les différentes démarches, Mairie, crédit Agricole, Trésor Public et autres.

La validation se passe en trois étapes :
1/ Début juin chaque chasseur correctement recensé dans le fichier établi au cours des précédentes années a reçu à son domicile un courrier de validation du permis de chasser.

2/ A la réception de ce courrier, vous avez dû remplir le document en fonction des conditions de validation du permis souhaité (permis départemental ou national, timbre grand gibier ou non, etc...), le signer, établir un chèque correspondant au montant de la validation et renvoyer le tout à la Fédération.

3/ Après traitement du dossier vous avez reçu votre volet de validation constitué d'un imprimé Officiel "CERFA" sécurisé. Votre permis a été validé ! (Cet imprimé CERFA est le volet mobile du permis de chasser, qu'il faut toujours avoir sur soi à la chasse avec le permis de chasser et l'attestation d'assurance).

Certains chasseurs n'ont peut-être pas encore reçu leur courrier de validation. Si c'est votre cas, envoyer d'urgence la photocopie de votre CERFA 2004/05 à la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord afin qu'il soit intégré au fichier.

Octobre Rose

L'association PRODES CAMBRESIS organise un lâcher de ballons gratuit avec une remise de prix dans chaque ville à la personne dont le ballon ira le plus loin.

Cette association a pour but de sensibiliser les femmes du Cambrésis au dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus. Ce concours est ouvert à tous et à toutes ; il a lieu dans les villes de Cambrai, Caudry, Le Cateau, Solesmes le Samedi 1^{er} Octobre de 14h à 17h.

Cambrai Grand Place ; Caudry Supermarché Leclerc ; Le Cateau Supermarché ATAC, Solesmes sur la Place.

Venez nombreux avec vos parents, amis et enfants.



A.D.I.L. / C.I.H.

Vous souhaitez faire des travaux chez vous, acheter ou louer un logement, n'hésitez pas à contacter l'A.D.I.L./C.I.H.

Les conseillers de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement vous informent objectivement et gratuitement :
- sur les aspects juridiques (locations, contrats de construction), financiers, fiscaux, administratifs concernant le logement.
- sur les techniques du bâtiment, l'usage des matériaux, la maîtrise de l'énergie, l'isolation, le chauffage, la véranda, les énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermie) pour les bâtiments neufs et anciens.

A Cambrai, sur rendez-vous exclusivement :
du lundi matin 8h30 au vendredi midi (sauf les mercredis et jeudis après-midi).

A Caudry : Au Centre Socio-Culturel
les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 14h à 16h.

ADIL du Nord/ Centre d'Information sur l'Habitat
64, rue du Cantelieu 59500 DOUAI
1, Place Notre Dame 59400 CAMBRAI
Tél. : 0825.34.12.63

Informations sur les Subventions...

Qui peut obtenir des aides ?
Pour quels travaux ?
Où s'adresser ?



Pact du Cambrésis
Centre d'Amélioration du Logement

8 rue des Poissonniers
BP 6294
59405 CAMBRAI Cedex
Tél. : 03.27.83.90.39

Permanences du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
(16h30 le vendredi)

1 rue Gambetta
59540 CAUDRY
Tél. : 03.27.75.83.31

Permanences le mardi et le jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h



La communauté de Communes de l'Est-Cambrésis vous informe des horaires d'ouverture de la déchetterie communautaire - rue de la Sucrierie :

Du lundi au samedi
de 9h à 12h30 et de
14h00 à 17h30
Le dimanche de 9h à 12h.



Élections Politiques

Au début du mois de mars 2006, il est prévu une **refonte électorale**. A cet effet, tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de Caudry vont recevoir **une nouvelle carte d'électeur**. A réception de celle-ci, il y a lieu de détruire l'ancienne carte.

Les électeurs qui n'auraient pas reçu leur carte pour début mai 2006 sont priés de passer en Mairie, au Service des Élections. A l'occasion de cette refonte deux bureaux de vote supplémentaires seront créés. Ainsi, avec huit bureaux ré-équilibrés au lieu de six, l'attente lors des scrutins sera nettement moins importante.

Par ailleurs, il est rappelé que tout nouvel arrivant à Caudry est invité à se présenter en Mairie afin de s'inscrire sur la liste électorale, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Cette démarche doit être effectuée avant le 31 décembre 2005.

Enfin, pour que les modifications soient prises en compte, les électeurs qui auraient changé de domicile à l'intérieur de Caudry sont invités à signaler en Mairie leur nouvelle adresse avant cette date.

J.-F. SAUTIERE.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Service Pénitentiaire
d'Insertion et de Probation
Tribunal de Grande Instance de Cambrai

Une permanence de ce service sera organisée à compter du 13 octobre 2005 de 14h à 17h au Centre Socio-Culturel, rue de la République.

Cette permanence se tiendra les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis après-midi de chaque mois.

A savoir, ne seront reçues que les personnes majeures placées sous main de justice : suivi socio-judiciaire des contrôles judiciaires, des sursis de mise à l'épreuve, des travaux d'intérêt général, des libérations conditionnelles.

Pour tout renseignement complémentaire contactez le secrétariat du S.P.I.P. au 03.27.73.37.83.

Recensement Militaire

Même si la loi du 28 octobre 1997 fait disparaître le Service National, l'opération du recensement reste obligatoire, d'autant que l'attestation qui est remise à cette occasion est nécessaire pour se présenter à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire par exemple).

Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1er janvier et le 30 juin 1989 sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 2^{ème} période de l'année 2005. Pour ce faire, ils sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

J.-F. SAUTIERE.



Concours Départemental de restauration du Patrimoine Privé

Engagé aux côtés de l'Etat dans une démarche d'inventaire, de conservation, de restauration et de mise en valeur du patrimoine du département, le Conseil Général du Nord organise comme chaque année le concours départemental de restauration du patrimoine privé.

L'objectif est de contribuer à l'embellissement du Nord par la restauration de bâtiments dans le respect des techniques traditionnelles. Ce concours met en lice les propriétaires ayant réalisé des travaux de restauration des parties extérieures de bâtiments : maisons, fermes, granges, chapelles...

Par cette action, le Département entend aider la restauration de biens immobiliers non protégés au titre des monuments historiques et encourager les initiatives privées des amoureux du patrimoine nordiste traditionnel.

Le concours comporte quatre catégories suivant le montant des travaux. Le règlement de ce dernier n'induit pas que le bâtiment restauré soit très ancien ou très imposant, ni même que les travaux soient très coûteux. Seul impératif, le bâtiment doit témoigner de caractéristiques typiques d'une époque, d'une histoire, d'un territoire, d'un métier ou encore d'une fonction.

Les 11 lauréats du concours se verront remettre leur prix, d'un montant global de 24 800 euros, par Renaud TARDY, Vice-Président du Conseil Général du Nord chargé de la Culture.

les dossiers de candidatures devront être retirés et renvoyés avant le 31 octobre.

Renseignements et inscriptions :

Département du Nord
Direction de l'Action Culturelle
- Service Patrimoine -
Hôtel du Département - 51 rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex - Tél. : 03.20.63.50.17.



La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Cambrai vous informe...

La Certification ISO 9001- version 2000 : un engagement pour la Qualité menée par l'Assurance Maladie de Cambrai

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Cambrai vient d'obtenir la Certification AFAQ ISO 9001 - version 2000.

Ce label vient récompenser les efforts d'amélioration continue réalisés par l'ensemble du personnel de la Caisse de Cambrai pour satisfaire ses clients (assurés, professionnels de santé et employeurs) en assurant de façon régulière des services de qualité correspondant à leurs exigences et besoins.

Cette démarche de Certification s'inscrit dans la logique d'amélioration du service rendu à nos clients, engagée depuis plusieurs années.

Afin de mettre ses services en adéquation avec les attentes de ses clients, la Caisse Primaire interroge, chaque année, les assurés, professionnels de santé et employeurs au travers d'une enquête de satisfaction. Celle-ci permet de recueillir des résultats concrets sur l'opinion des clients et ainsi d'adapter sa stratégie de service en fonction des besoins exprimés.

Ces différentes enquêtes ont placé la Caisse de Cambrai à :

- ▷ La 2^{ème} place en matière de qualité de service aux Professionnels de Santé (résultats 2004)
- ▷ La 8^{ème} place en matière de qualité de service aux Assurés (résultats 2003) sur les 128 Caisses Primaires de France.

Ces résultats témoignent du travail accompli depuis plusieurs années pour satisfaire nos clients :

- ▷ accueillir au moins 95% de nos clients en moins de 20 minutes : 99,65 % en mars 2005,
- ▷ régler 90% des Feuilles de Soins Electroniques aux assurés en 7 jours maximum
- ▷ développer l'offre des services à l'égard des :
 - assurés avec la mise en place d'un guichet automatique dans le hall d'accueil de la Caisse,
 - Professionnels de Santé au travers des actions d'accompagnement des Délégués de l'Assurance Maladie,
 - employeurs avec la création d'un Référent Employeurs au sein de la Caisse.

L'obtention de la Certification ISO 9001 - version 2000 en 2005 est le résultat de l'implication de l'ensemble du personnel de la Caisse pour satisfaire ses clients.

Elle représente une reconnaissance externe, un label de qualité et la garantie d'un service public en constante amélioration.

Choisir et déclarer son médecin traitant, c'est simple. Si vous ne l'avez pas encore fait, ne tardez pas

Depuis ce début d'année, l'Assurance Maladie a procédé à l'envoi en masse de formulaires de "Déclaration de choix du médecin traitant" pré-identifiés auprès de ses bénéficiaires âgés de 16 ans et plus.

A ce jour, la plupart d'entre vous ont déjà déclaré leur choix. Si vous n'avez pas encore choisi et déclaré votre médecin traitant, pensez à effectuer la démarche lors d'une prochaine consultation. Vous n'avez pas reçu de formulaire, sachez que des exemplaires sont à votre disposition au siège de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 10, rue St Lazare - 59408 CAMBRAI Cedex.

L'imprimé (réf. 12485*01) peut par ailleurs être téléchargé sur le site internet de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr/ rubrique "formulaires".

Plus de facilité pour mettre à jour la Carte Vitale

Afin de permettre aux assurés de mettre à jour facilement leur carte VITALE, sans avoir à se déplacer loin de chez eux, l'Assurance Maladie en partenariat avec les pharmaciens, leur propose un nouveau service :

La mise à jour de la carte VITALE en pharmacie

Renseignez-vous auprès de votre pharmacien : celui-ci peut être équipé pour mettre à jour votre carte VITALE

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - NORD DE FRANCE -



Lors du don du sang du 19 Juillet dernier l'établissement Français du Sang a pu accueillir au sein de notre commune, 160 donateurs et 185 le 16 Août.

Grâce à votre précieux concours, l'EFS a pu satisfaire les demandes importantes de produits sanguins qui leur ont été adressées pendant cette période.

Pour la deuxième année, une LAN Game à Caudry !

Cette manifestation, organisée par l'Amicale Laïque, s'est déroulée du samedi 26 mars à 14h au dimanche 27 mars 2005 vers 21h, dans la Salle des Fêtes du Pôle Culturel.

Une LAN (Local Area Network) consiste à mettre plusieurs ordinateurs en réseau pour que tout le monde joue ensemble.

Trois tournois de différents jeux ont été organisés : Battlefield, Counterstrike, Désert combat et Age of Mythologie. Plus de 100 joueurs venus de toute la région - plus que prévu par les organisateurs - se sont affrontés par équipes de cinq. Tous les joueurs des 3 premières équipes ont reçu un lot allant du graveur CD/DVD à la clé USB.

Un service de restauration sur place était assuré - à un coût modéré - avec croque-monsieurs, sandwichs, friandises et boissons.

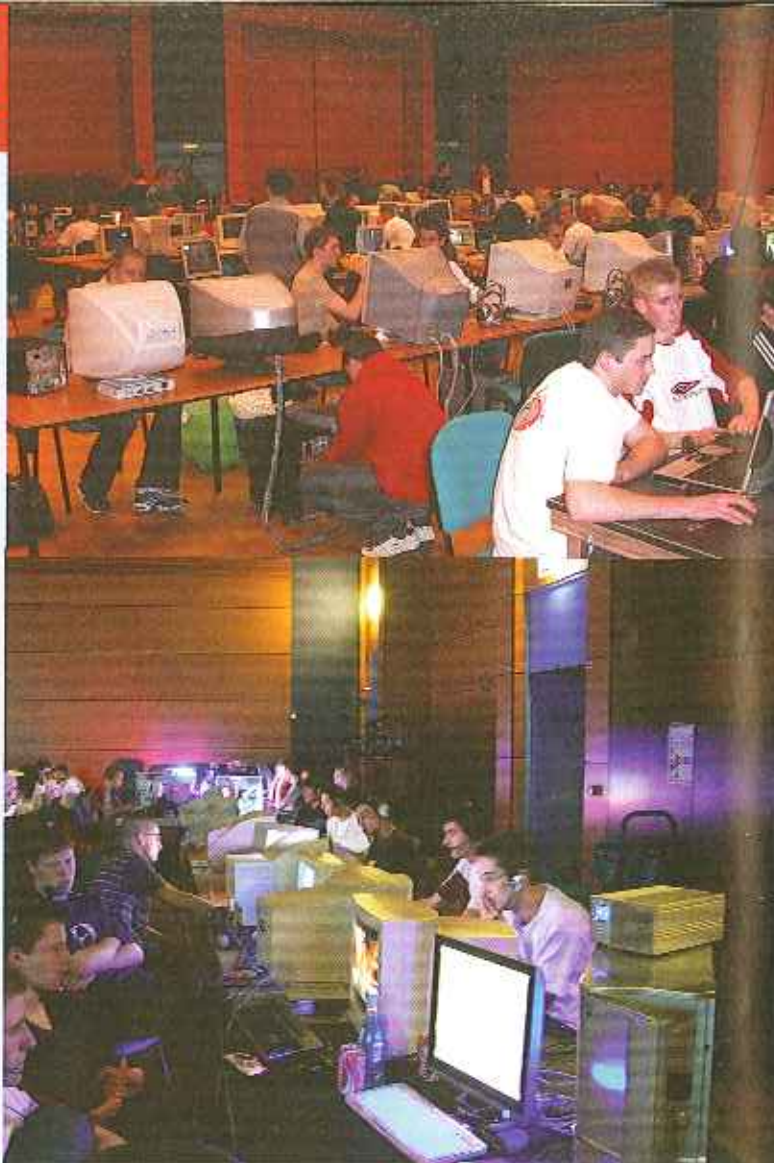
Monsieur le Maire, excusé, au vu des photos, a été impressionné par le nombre de joueurs et a tenu à exprimer sa satisfaction pour leur bonne tenue.

Le Président de l'AL, Jacques DENOYELLE, s'est déclaré enchanté du respect que les joueurs ont manifesté pour les lieux et par l'aide efficace des jeunes qui se sont vraiment impliqués dans l'organisation, la mise en place et le nettoyage de la salle.

En partant, les joueurs se sont donné rendez-vous à la prochaine LAN à Caudry. Ils ont été très satisfaits de la salle, de l'organisation et du nombre de lots distribués.

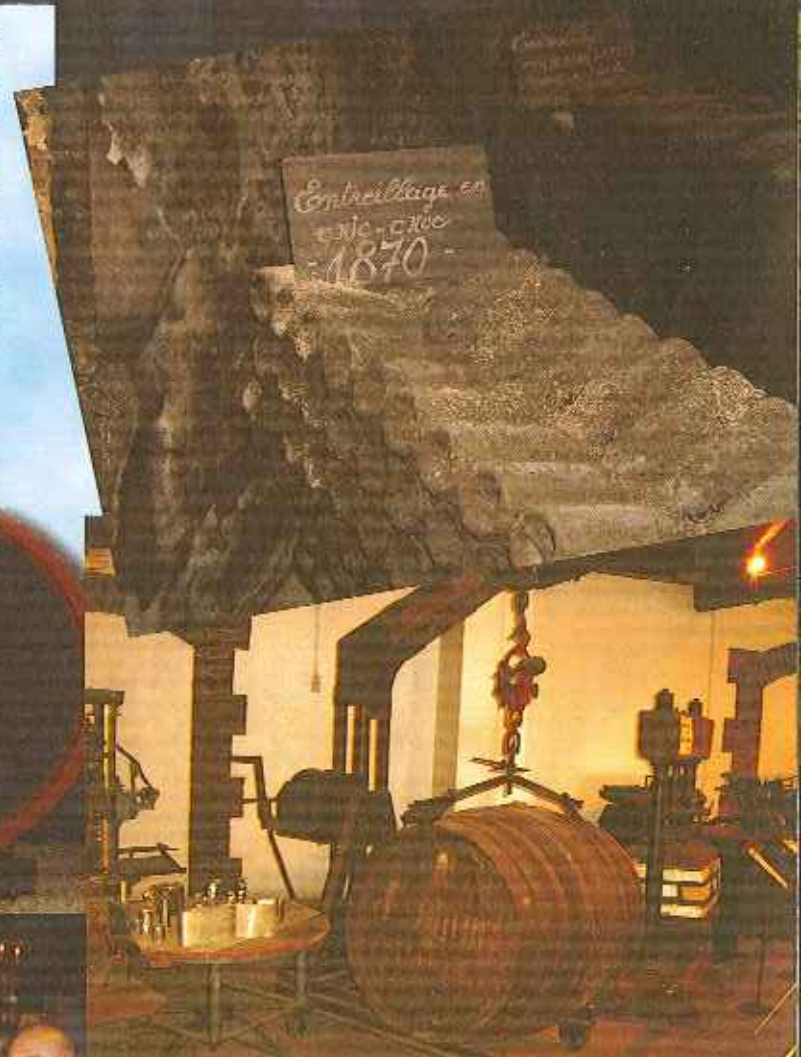
L'AL a créé une section "LAN" en partenariat avec la "Maison des Associations". Déjà 15 membres et bientôt 25 qui se réunissent pendant les vacances pour faire quelques LAN.

Jacques DENOYELLE
Président de l'Amicale Laïque.



Les Seniors en route pour la Champagne

Le voyage annuel des seniors s'est déroulé le 18 mai dernier à Epernay en Champagne. 400 personnes ont ainsi pu participer à la visite du château de Castellane et du musée. Cette Journée conviviale et sympathique a été encadrée par Monsieur Paul BRACQ, Conseiller Municipal et de nombreux bénévoles.



Le Quartier du Rosaire en fête du 30 septembre au 3 octobre

Le Comité des Fêtes du Rosaire vous propose :

Vendredi 30 septembre 2005 à partir de 17h

Face au garage Hyundai

Pêche à la truite

Samedi 1^{er} octobre 2005 de 8h à 17h

Brocante

Samedi 1^{er} octobre 2005 à 20h

sous chapiteau

Repas Spectacle, avec l'orchestre Dess Trompette

et Serge chante Luis Mariano

Menu à 20 € :

Apéritif, choucroute, fromage et dessert

ou Apéritif, coq au vin, fromage et dessert

Enfant (- de 12ans) : 8 €

Dimanche 2 octobre 2005 à 11h30

Défilé et Réception officielle

Dimanche 2 octobre 2005 à 12h30

sous le chapiteau

Apéritif Dansant

avec Michel et le Groupe de Danse "Mythics"

Dimanche 2 octobre à 17h

sous le chapiteau

Loto + Bingo

Lundi 3 octobre 2005 à 19h

sous le chapiteau

Concours de chant

L'entreprise César Sion distinguée par le Réseau National d'Assistance Aquila

Implantée à Caudry depuis 1963 et située actuellement 101, rue de Saint-Quentin, cette entreprise de 25 salariés est spécialisée dans les activités de sécurité, gardiennage et protection des biens et des personnes.

Déjà distinguée en 2003 et 2004 en recevant le certificat d'agrément mention 2 étoiles, attestant de la qualité de son organisation et de ses prestations, l'entreprise vient de se voir décerner la mention trois étoiles, nouvelle preuve de son efficacité.

Toutes nos félicitations à Monsieur SION et à son équipe.



Dominique MERESSE
Directrice du Service Financier et Economique.

Le C.C.A.S doté d'un nouveau véhicule pour les personnes à mobilité réduite

Le Centre d'Action Sociale de notre commune dispose désormais d'un véhicule répondant à ses besoins. Cet utilitaire muni d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite a été présenté par la Directrice, Mlle Elena ITURRA, à M. Gaston BEAUVILLAIN, Président de l'Association des Retraités Caudrésiens, et à M. Eugène PORET, représentant local de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés.

En effet, le nombre des interventions du CCAS a triplé en l'espace de 4 ans et le nombre de bénéficiaires a été multiplié par 2.



Un nouveau Directeur à l'école de Musique

A l'âge de 28 ans, M. Cléore FRETE va prendre à la rentrée, la direction de l'école de Musique. Depuis 2003, il dirigeait l'école de Musique et l'orchestre d'harmonie de la communauté de communes du Pays Hamois et était professeur de cor à Roy, Fourmies et Epehy.

Après l'obtention d'un baccalauréat scientifique spécialité mathématiques, il entre en formation musicale à l'Ecole Nationale de Musique de Cambrai. Il est ensuite récompensé à de nombreuses reprises :

- 1997, médaille d'or de Cor à l'Ecole Nationale de Musique de Cambrai
- 1998, Premier Prix d'excellence à l'unanimité, de musique de chambre au concours de la confédération musicale de France.

- Médaille d'or de musique de Chambre à l'Ecole Nationale de Musique de Cambrai

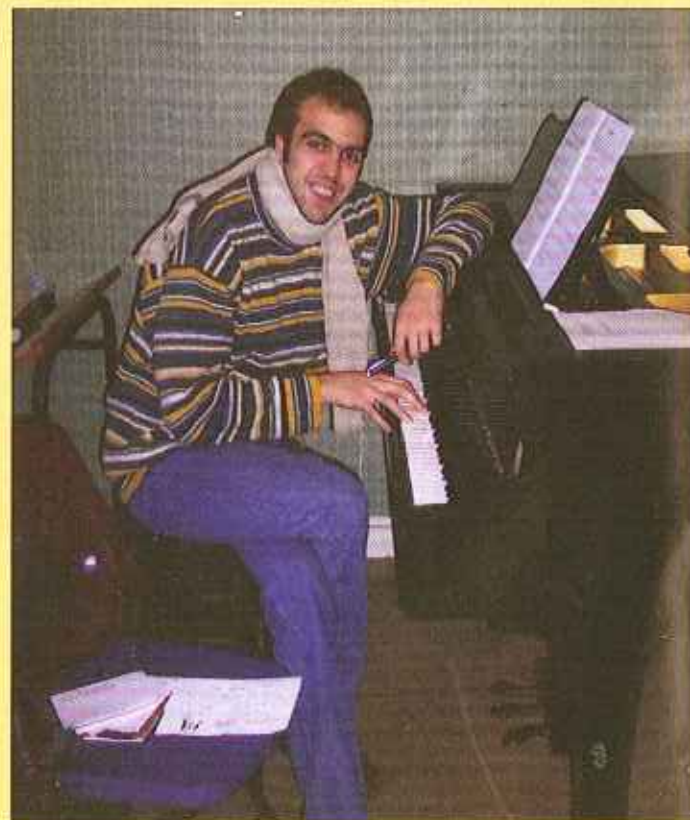
- Premier Prix de cor au Conservatoire National de Région de Rueil-Malmaison

- Premier Prix de perfectionnement à l'unanimité (cor) à l'Ecole Nationale de Musique de Cambrai

- 2001, Mention d'excellence (cor) au Conservatoire National de Région de Rueil-Malmaison,

- 2003, Grand Prix de la ville de Cambrai (cor).

Toute l'équipe de la rédaction lui souhaite la bienvenue dans la Cité de la Dentelle.



Bernard DEROSIER en visite dans la cité de la Dentelle

Bernard DEROSIER, Président du Conseil Général du Nord, accompagné de Delphine BATAILLE, Vice-Présidente à la Jeunesse et l'Insertion des Jeunes, en visite dans le Cambrésis, ont fait étape à Caudry le 18 mai dernier.

Guy BRICOUT, Maire, Conseiller Général du Nord, leur a fait découvrir les divers équipements du Pôle Culturel qui ont été financés en partie par les fonds européens, les aides du Département, de l'Etat et de la Région.

Au programme : visite du cinéma, de l'espace de vie historique, de la salle des fêtes, de l'espace de liaison et du théâtre.



Des visiteurs de marque

Patrick KANNER, 1^{er} Vice-Président du Conseil Général du Nord, délégué à l'Aménagement du Territoire et aux Transports, accompagné de Brigitte SORLIN, Conseillère Générale, en visite dans le Cambrésis, ont fait étape dans la commune pour le projet d'aménagement d'un pôle d'échanges à la gare. Ce projet subventionné en partie par le fond départemental pour l'aménagement du Nord devrait permettre la rénovation de la gare, de la place de la gare, l'aménagement de parkings et d'un giratoire, le tout favorisant l'utilisation des transports en commun.



Patrick KANNER,
1^{er} Vice-Président du
Conseil Général
Brigitte SORLIN,
Conseillère Générale

Les élèves de Jules Ferry ont participé à l'opération Lille 2004, Capitale Européenne de la Culture

Dans le cadre de l'opération "Lille 2004, Capitale européenne de la culture", les enfants de l'école maternelle Jules Ferry se sont distingués.

Invités à imaginer un véritable voyage initiatique sur le thème "La cité idéale", ils ont, avec l'aide de leurs enseignants, réalisé une métamorphose de leur cour de récréation.

A l'occasion de la coupe des peupliers, ils ont créé différents décors à l'aide de fleurs, de peintures et de beaucoup de talent.

Le superbe travail a été présenté à la salle de la manutention à Cambrai, dans le cadre de l'exposition du bassin de Cambrai. On a également pu le voir à l'exposition colombophile, au val de Riot.

Liliane Adam,
Conseillère Municipale.



Concours "la Science en plein vol"

L'Inspection Académique de Lille et l'Armée de l'Air ont organisé durant l'année scolaire 2004/2005, un concours destiné aux classes de première scientifique des lycées du Nord/Pas-de-Calais intitulé "la Science en plein vol".

Parmi les lauréats, 4 élèves du Lycée Jacquard se sont distingués : Kevin Couvez, Ludovic Zannier, Maximilien Marin et Vincent Decombe. Leur professeur de sciences physiques, M. Christian Poulet est fier des résultats obtenus.

Le 25 mai dernier, ils ont été reçus à la BA 103 où ils ont pu admirer le "Mirage 2000" et l'escadron de chasse.

Toute l'équipe de la rédaction les félicite et les encourage pour leur scolarité future.



Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le Dialogue n°36, dans l'article intitulé : *Les Bacheliers 2004 du Lycée Jacquard se distinguent...* En effet, Mlle Amélie MONTEIRO a obtenu une moyenne de 13,88 et s'est placée en 6^{ème} position dans la catégorie Sciences Physiques. La rédaction présente ses excuses à cette jeune fille suite à une erreur de prénom.

La sécurité au coeur du débat

M. Roger MARION, Préfet délégué à la sécurité, le lieutenant colonel SORBA et le Directeur des Renseignements Généraux de Cambrai, Robert CARPENTIER ont été reçus le 13 juillet dernier par le 1^{er} magistrat de la ville pour une réunion de travail sur la délinquance urbaine.

Le thème choisi est actuellement au coeur du débat car de nombreuses dégradations ont été constatées dans la commune.

Le Maire, Guy BRICOUT est plus que jamais déterminé à éradiquer ce fléau.

La commune a récemment signé une convention avec la gendarmerie de Caudry et a mis à disposition des militaires, deux VTT leur permettant ainsi de patrouiller de façon différente.

Des caméras de surveillance, implantées dans le centre ville et à proximité des lieux publics seront bientôt en service.



Accueillez un lycéen étranger en famille

Une nouvelle expérience ? Ouvrez votre foyer à Carla, Tom ou Rafael, qui viennent d'Equateur, des Etats-Unis ou d'Allemagne.

Quel que soit leur pays d'origine, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association - CEI-Club des 4 vents - "Centre d'Echanges Internationaux". Ils viennent passer quelques mois, un semestre ou une année scolaire au lycée pour perfectionner leur Français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal pour ces jeunes est de vivre en immersion dans une famille française bénévole pendant la durée de leur séjour.

Tous apprennent le Français depuis plusieurs années et seront heureux de vous faire découvrir leurs traditions, leur culture et leurs hobbies. Ensemble, vous vivrez une expérience riche d'échanges.

Le CEI-Club des 4 vents recherche pour tous une famille d'accueil. Il se charge également de l'organisation de leur cursus scolaire. La demi-pension, les frais administratifs, de santé et d'assurances sont intégralement pris en charge par l'association.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si cette expérience vous intéresse, appelez-nous vite !!

Renseignements auprès de la représentante locale : Madame Oxana HOCQ au 03.20.94.75.20 ou au bureau coordinateur de l'association au 02.99.20.06.14

Commerces

Ils s'installent, ils déménagent...



Citroën - rue Berlioz
Tél. : 03.27.85.33.33



Taxi Bernard - Tél. : 06.77.29.48.55



La Civette - SNC VALAUR
6 ter, rue Gambetta
Tél. : 03.27.76.01.24



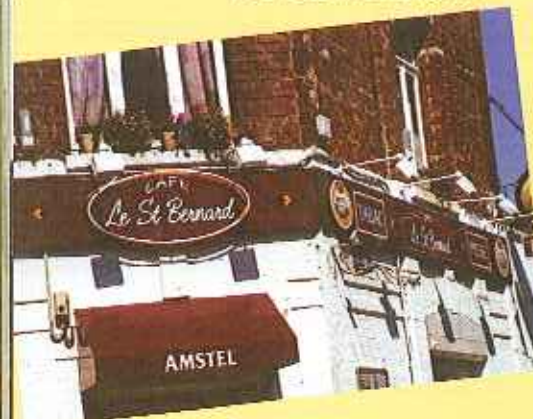
A Tous Prix - 44, bd Jean Jaurès
Tél. : 03.27.76.28.52



Au K Ou - 13, rue de St Quentin
Tél. : 03.27.85.03.02



Studio BATCAT
26, rue du Gal Leclerc
Tél. : 03.27.75.23.05



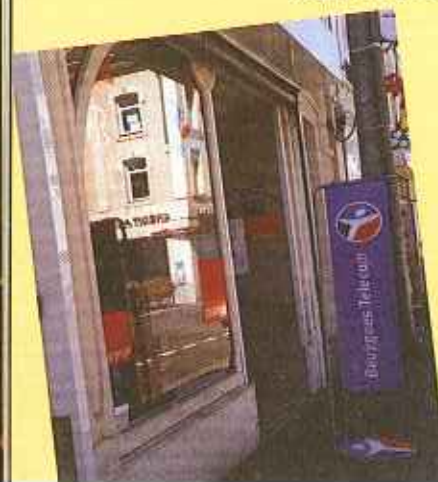
Le St Bernard - 160 rue Barbusse
Tél. : 03.27.85.20.72



NOSAÏ - Street Wear - 15/17, rue de la Paix
Tél. : 03.27.75.84.68



Agence Immobilière Bruyelle
Place de Gaulle
Tél. : 03.27.85.26.27



TELECOM EVASION
10, rue Gambetta
Tél. : 03.27.76.59.10

L.R. Fermetures
15, rue du Gal Leclerc
Tél. : 03.27.76.44.96



Naissances



- 14/01/2005 Maxence BOITAUX
- 14/03/2005 Léna RUFFIN
- 15/03/2005 Melvine RENARD
- 16/03/2005 Mattéo HELLE
- 19/03/2005 Zoé HARDY-POISSONNIER
- 21/03/2005 Noah LUTICK
- 22/03/2005 Alexis DELPORTE
- 23/03/2005 Lilian LOISEAU
- 27/03/2005 Marie DELASSUS
- 30/03/2005 Manon LEMAITRE
- 30/03/2005 Zoé PACE
- 30/03/2005 Justin RAMEZ
- 04/04/2005 Hevan THELLIEZ
- 05/04/2005 Anaïs HISBERGUE

- 06/04/2005 Sirine KCHOUK-PLICHON
- 06/04/2005 Maxence L'HEREEC
- 06/04/2005 Juan RODRIGUEZ
- 08/04/2005 Mathias DONNEZ
- 16/04/2005 Alexis DELPORTE
- 20/04/2005 Alexis DEHÉE
- 20/04/2005 Iona LEMAN
- 21/04/2005 Alexis LOBRY
- 24/04/2005 Lou-Marine DENYZE
- 25/04/2005 Anthony GONTIER
- 29/04/2005 Pierre PENHOUEZ
- 30/04/2005 Estelle VANÈSE
- 09/05/2005 Lucas BETEGNIES
- 12/05/2005 Céline MARECHALLE
- 13/05/2005 Sarah CATHEAU
- 13/05/2005 Léa LEBLANC
- 13/05/2005 Brandon RAGOT
- 14/05/2005 Lola TONON
- 21/05/2005 Nolan DENIMAL
- 21/05/2005 Camille LEDIEU
- 22/05/2005 Anyssia MERLIN
- 28/05/2005 Noémie PAGNIEZ
- 29/05/2005 Léa MOREAU
- 31/05/2005 Enzo BEAUSSEAU-NISON
- 03/06/2005 Kimiokis HERBIN
- 11/06/2005 Aryam BENABIDA
- 13/06/2005 Alicia DELSART
- 18/06/2005 Alexandre DELHAYE
- 21/06/2005 Kattyne MANSSART
- 22/06/2005 Lucie TENDERA
- 24/06/2005 Doryan EGO
- 25/06/2005 Louise CANONNE

- 25/06/2005 Clara LUTICK
- 25/06/2005 Amalia MASSET - VAZ DE JES
- 07/07/2005 Typhaine LEDUCQ
- 08/07/2005 Philippine LALIBERTÉ
- 10/07/2005 Baptiste SARAIVA
- 13/07/2005 Théo PARADIS
- 15/07/2005 Thomas HOLUIGUE
- 18/07/2005 Steven ADRIF
- 19/07/2005 Benjamin RENAUD
- 21/07/2005 Kylian LANCAUX
- 23/07/2005 Emilie LEFEBVRE
- 24/07/2005 Cassandra PROISY
- 24/07/2005 Mathéo PRUDHOMME
- 27/07/2005 Cassandre DISLAIRE
- 29/07/2005 Thyméo LEBLANC
- 30/07/2005 Chloé DANAPPE
- 31/07/2005 Camille ZULIANI
- 02/08/2005 Nakid ZIANI
- 03/08/2005 Estelle NICOLE
- 06/08/2005 Estelle DAUCHET
- 08/08/2005 Mickaël DELHAYE
- 10/08/2005 Sarah EDME
- 11/08/2005 Lauris DUNOYÉ
- 12/08/2005 Alan DEBUT
- 15/08/2005 Océane TOUPART
- 19/08/2005 Iona MÈRESSE
- 20/08/2005 Stéphanie BECQUIGNY
- 23/08/2005 Julien SEKIOU
- 27/08/2005 Melissa CORNU
- 28/08/2005 Chloé MELNIQUE

- 26/03/2005 Jean LENGAND - Josette PENNING
- 02/04/2005 Benoit RICHEL - Amélie DEGROISE
- 09/04/2005 Frédéric QUINCHON - Angélique LANCAUX
- 16/04/2005 Eric RUFFIN - Sylviane JONNEAUX
- 23/04/2005 Samuel DENIZON - Violonne LEVEAUX
- 30/04/2005 Thimothée LAISNE - Sabrina PENNACCHIO
- 07/05/2005 Laurent GRIMBELLE - Cécile BRELOT
- 07/05/2005 Dominique HAUSPIE - Nadine NOËL
- 21/05/2005 Yvon LÉPOITTEVIN - Marine VISÉE
- 28/05/2005 Régis DEFONTAINE - Marjorie PREVOT
- 28/05/2005 Frédéric SCURO - Anne-Dorothee JACQUEMIN
- 28/05/2005 Romain RICHEL - Sophie BREARD
- 04/06/2005 Philippe CARTIGNY - Isabelle POULAIN
- 04/06/2005 David DELACOURT - Florence LESNE
- 11/06/2005 Julien LEBON - Aurore MARCY
- 11/06/2005 Sébastien EGO - Amandine PAULET
- 11/06/2005 Franck POULAIN - Joëlle MARECHALLE
- 18/06/2005 Nicolas LERNON - Isabelle DENHEZ
- 18/06/2005 Dominique BEAUVOIS - Nadège LEGRAND

- 25/06/2005 Romuald GLACET - Séverine JACQUEMIN
- 25/06/2005 Anthony RIZZO - Dorothee CAYET
- 02/07/2005 Jean-Marie PERE - Martine HEGO
- 02/07/2005 Sébastien HOUSPIE - Stéphanie VERSAEVEL
- 09/07/2005 Manuel MÈRESSE - Nadine CIEKAWY
- 09/07/2005 David PLET - Emma BAZIN
- 16/07/2005 Laurent COUPEZ - Peggy LEVEQUE
- 16/07/2005 Jean-Edouard LACOMBLEZ - France VISÉE
- 23/07/2005 Grégory BOULENGER - Kelly PROUVEUR
- 23/07/2005 Patrick PETIT - Isabelle MALAQUIN
- 23/07/2005 Jonathan LESNE - Delphine PARADIS
- 30/07/2005 Baptiste CARPENTIER - Cathy BERTHIER
- 13/08/2005 Stéphane ROUSSEAU - Emilie BÉTRENCOURT
- 13/08/2005 Xavier DEBRUMETZ - Nathalie DUBURQUE
- 20/08/2005 David WYCKAERT - Edwige COUTEAU
- 20/08/2005 Rodrigue COURBET - Nelly DELACUVELLERIE
- 27/08/2005 David STEPHAN - Nathalie LEBEGUE
- 27/08/2005 David BLEACH - Nathalie GERNEZ

Mariages



- 17/03/2005 Germaine CANONNE Vve MÈRESSE 99 ans
- 17/03/2005 Christiane LEGOQ 78 ans
- 18/03/2005 Jean DEHÉE 73 ans
- 19/03/2005 Yvonne DOUAY ép. PORET 82 ans
- 22/03/2005 Marcelle LAUREAUX ép. DAVOINE 81 ans
- 22/03/2005 Théophile SAUTIERE 84 ans
- 23/03/2005 Léon LOR 95 ans
- 25/03/2005 René VALLEZ 82 ans
- 26/03/2005 Raymonde PRÉVOT Vve HENRY 93 ans
- 31/03/2005 Lina BOUGENIÈRE Vve LE MENEZ 64 ans
- 04/04/2005 Lucienne CARTIGNY ép. DESTARAC 81 ans
- 04/04/2005 Alice GOËMINE Vve CORNARD 78 ans
- 10/04/2005 Marie-Josè BRACQ 54 ans
- 17/04/2005 Marie-Thérèse TAINNE Vve TAINNE 70 ans
- 18/04/2005 Henry CARDON 95 ans
- 18/04/2005 Jean WANECQUE 55 ans
- 20/04/2005 Ramdane BARECHE 81 ans
- 21/04/2005 Louis CARLIER 46 ans
- 21/04/2005 Bernard MARESE ép. DELOUVY 54 ans
- 23/04/2005 Simone HERLIN Vve DANJOUX 85 ans
- 25/04/2005 Maurice MAHY 93 ans
- 26/04/2005 Joseph LEFORT 78 ans
- 27/04/2005 Denise LEFÈVRE Vve PARIS 89 ans
- 01/05/2005 Paule BRASSELET Vve BEAUVILLAIN 87 ans
- 07/05/2005 Roger DUHOT 67 ans
- 22/05/2005 Christiane BASQUIN Vve BALLAND 64 ans
- 22/05/2005 Léon HOET 83 ans
- 23/05/2005 Germaine MARCHANT Vve LANCAUX 65 ans
- 24/05/2005 Jean LEMAIRE 75 ans
- 25/05/2005 Fernande BARALLE Vve LEMAIRE 85 ans
- 25/05/2005 Marcel MERANCE 68 ans
- 27/05/2005 Irma PHILIPPE Vve PRUVOST 87 ans
- 30/05/2005 André BEAUGÉ 56 ans

Décès

- 30/05/2005 Ginette BRUAIRAIN ép. RICHEL 78 ans
- 04/06/2005 Ernest BRUNIAUX 73 ans
- 05/06/2005 Jeannine POULAIN Vve GUINET 70 ans
- 07/06/2005 Alfréda BIDAULT Vve TOURNEUR 66 ans
- 08/06/2005 Juliette ROLAND Vve DROMBY 93 ans
- 12/06/2005 Marie-Jeanne BAZIN ép. CANONNE 53 ans
- 12/06/2005 Albert TESSON 82 ans
- 13/06/2005 Georges HERBIN 76 ans
- 14/06/2005 Jacques LASSELIN 68 ans
- 15/06/2005 Robert DENHEZ 73 ans
- 15/06/2005 Jean-Claude LEVEQUE 50 ans
- 18/06/2005 Alphonse MARISSAL 75 ans
- 27/06/2005 Daniel DARRAS 58 ans
- 04/07/2005 Marcel VISSE 66 ans
- 07/07/2005 René BAZAIN 83 ans
- 07/07/2005 Marie PLET Vve VITRANT 84 ans
- 12/07/2005 Maurice RUELLE 85 ans
- 12/07/2005 Céline VILETTE Vve PLUCHARD 100 ans
- 16/07/2005 Sophie DMYTRUS 32 ans
- 20/07/2005 Henri VITRANT 89 ans
- 26/07/2005 Patrick HENRY 55 ans
- 27/07/2005 André BELLOT 78 ans
- 29/07/2005 Emilie JACQUEMIN Vve TELLIER 92 ans
- 30/07/2005 Odette LIÉNARD Vve FONTAINE 84 ans
- 31/07/2005 Charlotte COSSE Vve ODIOT 81 ans
- 06/08/2005 Jean LEFEBVRE 73 ans
- 07/08/2005 Guy DESTARAC 75 ans
- 09/08/2005 Alfréda LANGRAND Vve GABET 94 ans
- 11/08/2005 Jean-Luc BECQUIGNY 62 ans
- 21/08/2005 André FLAMENT 83 ans
- 25/08/2005 Marie GANTOIS Vve COSTENOBLE 87 ans
- 25/08/2005 Henri LENGAND 70 ans
- 27/08/2005 Christian REY 54 ans

Place du Général De Gaulle et rue Salengro

